



11<sup>ème</sup> Congrès national de l'USFP

Fidélité  
Engagement  
Ouverture

Session du Conseil national de l'USFP

Poursuivant les travaux de préparation du XI<sup>e</sup> Congrès national de l'USFP qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier, et conformément à la résolution du Conseil national lors de ses deux précédentes sessions, respectivement du 20 novembre et du 18 décembre 2021, le Conseil national du parti se réunira à distance ce jeudi 27 janvier à 18h30 selon l'ordre du jour suivant :

° Présentation par le secrétariat de la Commission préparatoire des amendements des organes du parti à propos des deux projets de documents, organisationnel et politique.

° Présentation pour adoption du projet de document intérieur concernant le XI<sup>e</sup> Congrès national.

° Présentation pour adoption des propositions relatives aux plateformes régionales.

° Présentation pour adoption des modifications proposées au projet de document encadrant le modèle organisationnel.

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9525

Mercredi 26 janvier 2022

Comme de tradition, le Bureau politique s'ouvre à l'opinion publique à la veille du XI<sup>ème</sup> Congrès de l'USFP

**Mission accomplie de la Commission préparatoire tant  
au niveau politique, organisationnel que logistique**

*Réitération de l'appel à Driss Lachguar pour  
la présentation de sa candidature au Premier secrétariat*



Ph : Lmoussaoui

Lire page 3

## La DIDH réagit au Rapport de HRW

# La partie réservée au Maroc présente des données sans fondement, ni réelles, ni juridiques

# Actualité



La Délégation interministérielle des Droits de l'Homme (DIDH) a affirmé que l'organisation Human Rights Watch (HRW) a présenté dans la partie réservée aux droits humains au Maroc et au Sahara marocain, dans son rapport au titre de 2021, des données sans fondement, ni réelles, ni juridiques.

Dans une réponse ouverte aux allégations contenues dans le rapport de HRW, la DIDH a souligné que cette organisation persiste dans "son implication continue dans une campagne politique et systématique contre notre pays, en présentant des données sans fondements réels ni juridiques, en contradiction avec sa démarche qu'elle ne cesse de rappeler, et qui prône l'investigation approfondie sur les violations et la révélation des vérités à grande échelle".

Concernant le système de la justice pénale, la Délégation interministérielle a indiqué que HRW "abuse de manière préméditée et systématique au sujet du rôle des juges et du déroulement du procès, en arguant la légitimation de soi-disant +coercition et tromperie quant à la signature de procès+", et ce sans fournir d'arguments émanant de son observation du déroulement des procès ou d'une lecture minutieuse des arrêts et des décisions judiciaires, et encore moins d'autre observation professionnelle émise par une autre partie.

La Délégation a ajouté que HRW a "fait fi de tout ceci, alors que les séances des tribunaux étaient publiques, et que le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a émis des rapports et des communiqués d'observation qui méritaient d'être pris en compte", soulignant qu'"il incombait à une organisation internationale, se targuant d'être révélatrice des vérités, d'aller à la recherche de données auprès de sources diversifiées, sauf qu'elle a choisi la voie de la contestation politique".

S'agissant du système de la justice pénale, la DIDH a relevé que "les ga-

ranties apportées par la procédure pénale actuelle, reflètent les progrès réalisés en matière de respect des droits de l'Homme dans notre pays ainsi que son interaction avec ses engagements internationaux. Quant au développement de ce système sur le plan des garanties juridiques, il relève de la souveraineté nationale et son suivi dépend des orientations du pouvoir exécutif et de ce que décidera le parlement. En somme, la tentative de HRW d'attenter au système marocain de la justice pénale est rejetée de manière catégorique".

Pour ce qui est de la liberté de création des associations, la Délégation interministérielle a estimé que Human Rights Watch persiste dans sa démarche politique opposée, puisqu'elle a consacré un paragraphe à une association qu'elle a considéré comme étant la plus grande ONG de droits humains, prétendant qu'elle a été entravée dans son action et que les autorités auraient refusé de faciliter les démarches officielles de ses sections.

Le rapport de l'organisation, a poursuivi la DIDH, ne présente pas, une fois encore, les informations attestant de la véracité des violations ni les faits y afférents, en ce sens qu'elle n'a pas révélé de données documentées susceptibles de justifier ses allégations. De même qu'elle n'a pas présenté la preuve que la partie lésée ait pris ses dispositions pour jouir de ce que la loi lui garantit devant l'autorité administrative compétente ni celle attestant d'une contestation auprès de la justice administrative.

La Délégation a affirmé, à l'occasion, que ses anciens responsables, depuis trois ans et dans le cadre des démarches, ont demandé, sur la base des résultats d'une réunion officielle, de leur fournir des arguments relatifs à la privation de l'association précitée de son droit de recevoir des récipients de dépôt légal, mais ils n'ont reçu aucune donnée à ce sujet, soulignant, à cet égard, qu'elle ne peut que renouveler la même position.

Selon la Délégation interministérielle, "dans tous les cas, et conformément aux décisions du Conseil national des droits de l'homme concernant le recours à la justice administrative, et à l'orientation de l'institution du Médiateur du Royaume, au sujet du respect des décisions de justice, et aux fins de lever toute ambiguïté, et de mettre le dossier à l'abri de l'exploitation politique et dans le respect des principes constitutionnels quant à la liberté, la responsabilité et le pluralisme, la justice administrative marocaine est la seule en mesure de statuer sur des allégations de ce genre".

Après avoir souligné qu'"une fois encore, il s'avère que la démarche de Human Rights Watch est empreinte de l'exploitation et la sélectivité politiques sans tenir compte des données de l'environnement national qui se donne le droit de l'évaluer", la Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme a annoncé qu'elle procédera prochainement au lancement d'un portail électronique dédié à la réception et au suivi des allégations de violations des droits humains, contenues dans le rapport de l'examen spécial du délégué interministériel, publié à la fin de l'année écoulée".

La Délégation interministérielle a affirmé qu'elle s'engagera, dans le cadre de ses attributions, des limites de son intervention et dans le respect de la transparence, ainsi que de la réception des requêtes et des plaintes, à suivre leur exécution et à les présenter aux autorités et institutions constitutionnelles compétentes et à inclure ce qui s'y rapporte à l'occasion du rapport d'examen spécial qui sera publié en fin d'année.

S'agissant de la liberté d'expression, la DIDH a souligné que le rapport de HRW a traité de cette question sous deux angles, le premier lié aux rumeurs portant sur des soi-disant piratages et espionnages des téléphones de certaines personnes, et le second concernant le retour à des dossiers, dont certains ont été jugés et d'autres sont

toujours en cours de traitement par la justice.

La Délégation interministérielle a précisé que l'organisation revient sur le premier sujet sans tenir compte de la méthodologie de révélation des vérités qu'elle prétend, ce même sujet dont le Royaume avait fourni suffisamment d'explications et a eu recours à la justice.

Elle a ajouté que le chef du gouvernement avait déclaré, dans un premier temps, que l'organisation était tenue de fournir des preuves matérielles et l'expertise scientifique, et que dans un deuxième temps, il avait adressé un écrit à la secrétaire générale par intérim, lui demandant de fournir des preuves concernant les allégations contenues dans son rapport sur le sujet, mais elle n'a rien fourni appuyant ses allégations fallacieuses, ajoutant que le Royaume a eu recours à la justice internationale. La Délégation interministérielle a affirmé qu'"une fois de plus, au lieu de révéler et de scruter les faits, et de les présenter dans le cadre de l'objectivité, HRW a choisi la voie facile en s'engageant dans une campagne politique hostile à notre pays".

En ce qui concerne les affaires en cours devant la justice et impliquant des journalistes dans un cadre des délits de droit commun, la DIDH a rejeté de manière catégorique de répondre à cet aspect, étant donné que le traitement et les décisions des différends se déroulent dans les tribunaux et entre les parties en conflit dans le cadre des garanties du procès équitable et sous l'observation des parties éligibles à cette mission ou dans le cadre de commentaire des jugements et des décisions juridiques.

"Malheureusement, la méthodologie et l'approche de HRW concernant ce sujet demeurent loin des traditions enracinées en matière des droits de l'homme. Par conséquent, ses allégations dans ce sens restent l'une des cartes de surenchère politique et rien d'autre", a conclu la DIDH.

*Comme de tradition, le Bureau politique s'ouvre à l'opinion publique à la veille du XI<sup>ème</sup> Congrès de l'USFP*

# Mission accomplie de la Commission préparatoire tant au niveau politique, organisationnel que logistique

## Réitération de l'appel à Driss Lachguar pour la présentation de sa candidature au Premier secrétariat

Après le Groupe socialiste aux deux Chambres du Parlement et à quelques jours de la tenue du XI<sup>ème</sup> Congrès national de l'USFP, les membres du Bureau politique ont appuyé, hier, la candidature du Premier secrétaire, Driss Lachguar, en vue de remplir pour un troisième mandat à la tête du parti de la Rose.

Dans un rapport lu par Mehdi Mezouari à la fin d'une conférence de presse organisée par le Bureau politique de l'USFP, hier à Rabat, les membres du BP, après analyse minutieuse et réaliste de la réalité organisationnelle de l'USFP entre le Xe et le XI<sup>ème</sup> Congrès, et en réfléchissant aux défis politiques auxquels fait face l'USFP et à l'ensemble du mouvement progressiste dans le pays après les récents résultats électoraux, ont mis en valeur les acquis organisationnels réalisés pendant le mandat du Premier secrétaire, Driss Lachguar, à la tête du Parti de la Rose.

Pour cette raison, ils ont demandé à Driss Lachguar de répondre favorablement aux appels des militantes et des militants et de présenter sa candidature au poste de premier secrétaire afin de traduire la volonté collective de tous les Itihadi(e)s.

Pour sa part, Jaouad Chafik a souligné que la question du troisième mandat était subsidiaire dans les débats au sein du parti lors des préparatifs pour la tenue du Congrès national.

Pourtant, il a mis un bémol quand il a affirmé qu'«après une évaluation collective de ce que notre parti a réalisé

récemment, notamment les résultats positifs et honorables lors des échéances électorales, nous avons conclu que tout ce qui a été réalisé l'a été grâce à la direction actuelle et au travail collectif de tous les Itihadi(e)s ».

Il a en ce sens souligné que le Bureau politique, en tant qu'institution, a décidé de présenter un candidat commun au poste de Premier secrétaire de l'USFP, «à condition que le Congrès approuve la résolution ouvrant la voie à un troisième mandat à la tête du parti pour la direction actuelle qui a réalisé de bons résultats lors des dernières élections».

A une question se rapportant à l'absence du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, lors de cette conférence de presse, Jaouad Chafik a souligné que cette absence est justifiée par le fait que le Premier secrétaire de tous les Itihadi(e)s devrait maintenir la même distance avec tous les candidats au poste de Premier secrétaire du parti.

«L'absence de Lachguar de la conférence de presse du Bureau politique est une chose normale et nécessaire pour que le Premier secrétaire du parti reste neutre et garde la même distance vis-à-vis de tous les candidats au poste de Premier secrétaire du parti», a-t-il noté, soulignant que «Lachguar est un leader pour tous les Itihadi(e)s, d'une part, et il n'a pas encore déposé sa candidature pour ce poste, d'autre part».

Il y a lieu de rappeler que les membres du Groupe socialiste aux deux Chambres du Parlement (Chambre



des représentants et Chambre des conseillers) ont appelé le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, à présenter sa candidature au poste de Premier secrétaire lors du XI<sup>ème</sup> Congrès du parti qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier.

«Pour préserver les acquis réalisés ainsi que l'unité du parti, nous exhortons Driss Lachguar à revenir sur sa décision qu'il a déjà annoncée de ne pas se présenter au poste de Premier secrétaire, et nous l'appelons à présenter sa candidature lors du prochain

Congrès, seul habilité à élire la prochaine direction du parti», souligne-t-on dans un communiqué, tout en mettant en exergue le bilan positif de la direction du parti depuis le Xe Congrès national tenu en 2017, «ce qui a permis à notre parti de réaliser des résultats positifs lors des dernières échéances électorales et de renforcer sa position politique sur la scène nationale».

Par ailleurs, Abdelhamid Jmahri, membre du Bureau politique qui a aminé et modéré cette conférence de presse tenue à Rabat, a indiqué que toutes les mesures d'organisation et de logistique ont été prises en vue de la tenue du XI<sup>ème</sup> Congrès national du parti.

Pour sa part, Younes Mjahid, membre du Bureau politique et rapporteur de la Commission politique issue de la Commission préparatoire du XI<sup>ème</sup> Congrès, a passé en revue les grandes lignes du document politique élaboré par ladite commission. Lequel constitue, selon lui, «la feuille de route politique de l'USFP lors du prochain mandat».

Quant à Mohamed Benabdellader, membre du Bureau politique, il a exposé les principales lignes du document organisationnel élaboré par la Commission organisationnelle.

D'après lui, l'USFP est dans l'obligation de repenser son organisation partisane pour qu'elle soit en harmonie avec les mutations profondes survenues ces dernières années au sein de la

société.

Sur le plan logistique, Mohamed Mouhib a souligné que 12 plateformes régionales ont été mises en place pour la tenue du Congrès national en distanciel, en plus de la plateforme officielle qui sera basée à Bouznika.

Et en dépit de tout cela, «nous allons travailler comme si nous étions dans la même salle», a-t-il précisé. C'est-à-dire que les congressistes dans la région de Laâyoune pourront suivre en même temps ce qui se passe dans la région de Casablanca-Settat, révélant que le budget d'organisation du prochain Congrès national ne dépassera pas les 3 millions de dirhams.

Concernant les actions en justice contre l'USFP, Mustapha Ajjab, membre du Bureau politique, a affirmé que les préparatifs pour la tenue du prochain Congrès de l'USFP se sont déroulés conformément à la loi et aux statuts du parti.

«Nous croyons en l'Etat de droit et nous respectons la décision de la justice, mais nous sommes confiants, car nous travaillons dans le cadre de la loi», a-t-il précisé.

Lors de cette conférence de presse, modérée par Abdelhamid Jmahri, d'autres membres du Bureau politique de l'USFP ont également pris la parole, à savoir Fatima Sadas, Hanane Rihab, Machij El Karkri et Abdelhamid Fathi. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition vu l'importance de ces interventions.

Mourad Tabet



Phs: Lmoussaoui

# Professeur Jaâfar Heikel : *La longévité d'une immunité post-infection est probablement supérieure à celle des vaccins actuels*



*Le pic des contaminations atteint la semaine dernière*



Il y a quelques jours, Khalid Ait Taleb, le ministre de la Santé, mettait en garde contre le pic épidémique de la vague Omicron. Il devait intervenir aux alentours de la fin janvier ou début février. Mais Mouad Mrabet a pris ces projections à contrepied. Le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé et de la Protection sociale, a affirmé sur son compte LinkedIn : "Le pic des contaminations aurait été atteint la semaine dernière".

L'utilisation du conditionnel laisse peu de place aux doutes quant

à l'impossibilité de se projeter dans l'avenir avec assurance dans le cas du variant Omicron. Depuis l'apparition du nouveau coronavirus, on ne peut jurer de rien. Même pas du lendemain. Mais ce dont on peut être sûr, c'est que si Omicron est moins grave que ses devanciers, il n'en reste pas moins préoccupant.

Pour preuve, "le pic sera suivi d'une augmentation de la Covidose grave et des décès", a regretté Mouad Mrabet. Et d'ajouter : "Au moins deux semaines difficiles nous attendent en termes de cas sévères, critiques et de mortalité", a-t-il dit. Tout en mettant en garde les personnes in-

fectées contre "la prise de corticoïdes à la phase précoce de la maladie, la pratique de sport, le manque d'hydratation et le non-respect du protocole thérapeutique et l'automédication". Et d'ajouter qu'un "très grand problème nous attend après le Covid-19 : la résistance aux antibiotiques, une consommation excessive irrationnelle, souvent non indiquée".

En tout cas, à la date du 23 janvier 2022, le responsable a assuré que le nombre de la Covidose grave a augmenté cette semaine de 36,2% et les décès ont été multipliés par 2,4, alors que 730 nouvelles admissions en réanimation et soins intensifs ont

été signalées et 464 malades ont quitté lesdits services après l'amélioration de leur état de santé.

En somme, la pandémie du Covid-19 nous a appris que même quand on croit être sorti d'affaire, on ne l'est jamais vraiment. Bref, la vigilance est de mise, à l'instar de la vaccination. Pourtant, si l'on en croit le professeur Jaâfar Heikel, épidémiologiste et spécialiste des maladies infectieuses, "la longévité d'une immunité post infection est probablement supérieure à celle des vaccins actuels". Autrement dit, "Omicron pourrait nous conduire vers une immunité collective opti-

male qui va durer et donc changer le statut de pandémie à endémie", a-t-il affirmé, sans omettre de rappeler que "la vaccination est utile car elle protège contre les formes graves, même après une infection au Covid-19".

Le débat sur l'immunité collective est ainsi remis au goût du jour après avoir été l'un des sujets phares au début de la pandémie. Mais l'évolution du virus a démontré que l'immunité collective n'était pas viable car mise à mal par l'apparition de nouveaux variants. Du coup, à quel discours faut-il se fier ? L'avenir nous le dira.

C.C

## Nasser Bourita : *L'ouverture des frontières demeure liée à la garantie des conditions nécessaires pour préserver la santé des visiteurs et des Marocains*

L'ouverture des frontières est importante mais demeure liée à la garantie des conditions nécessaires, à même de préserver la santé des visiteurs et des citoyens marocains, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, affirmant que chaque pays adopte ses propres mesures selon sa situation épidémiologique.

"Le but est clair, à savoir l'ouverture des frontières, mais avec la garantie des conditions pour préserver la santé aussi bien des visiteurs que des

Marocains", a insisté le ministre lors de la séance consacrée aux questions orales à la Chambre des représentants.

M. Bourita a fait remarquer que la question d'ouverture des frontières est actuellement en cours de discussion, relevant que "le Maroc surveille le développement de la situation épidémiologique dans les pays ayant ouvert leurs frontières et décidera de ce qui pourra être entrepris".

En dépit de l'importance de la question de l'ouverture des frontières, il est également important de continuer à surveiller le développement de la situation pandémique, a-t-il conclu.

## L'OMS entrevoit la fin possible de la phase aiguë de la pandémie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé lundi que la fin de la phase aiguë de la pandémie est peut-être à portée de main dès cette année.

"Nous pouvons mettre fin à la phase aiguë de la pandémie cette année - nous pouvons mettre fin au Covid-19 en tant qu'urgence sanitaire mondiale", le niveau d'alerte le plus élevé de l'OMS, a déclaré son directeur général Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Pour y parvenir, les pays ne doivent pas rester les bras croisés et doivent entre autres lutter contre l'iniquité vaccinale, surveiller le virus et ses variants et prendre des mesures de res-

trictions adaptées, a-t-il expliqué à l'occasion de l'ouverture du Comité exécutif de l'OMS, qui se réunit cette semaine à Genève.

Or, en Afrique, 85% de la population n'a pas encore reçu une seule dose de vaccin, a-t-il souligné.

Il a aussi averti qu'"il est dangereux de supposer que (le variant très contagieux) Omicron sera le dernier variant ou de parler de fin de partie", car les conditions sont "idéales" actuellement dans le monde pour que d'autres variants émergent.

Le potentiel d'un variant "plus transmissible et plus mortel" est "très réel", selon lui.

Dimanche, le directeur Eu-

rope de l'OMS Hans Kluge avait estimé qu'une sortie de la pandémie de Covid-19 pourrait se profiler dans la région deux ans après l'apparition de cette maladie sur le continent, dans un entretien avec l'AFP, dans lequel il appelait toutefois à la prudence du fait de la versatilité du virus.

Dans un communiqué publié lundi, M. Kluge a souligné qu'"Omicron est en train de supplanter Delta à une vitesse sans précédent" en Europe. "Moins de deux mois après sa découverte en Afrique du Sud, il représente désormais 31,8% des cas dans la région européenne, contre 15% la semaine précédente", a-t-il ajouté.

Six ans après son lancement

# Nécessité d'oeuvrer à l'application de la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse

Société

Des représentants de la société civile ont souligné, récemment à Casablanca, la nécessité d'oeuvrer à l'application de la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse (SNIJ) 2015-2030 d'une façon plus efficace, et ce dans le cadre d'une approche participative qui associe le ministère de tutelle et la société civile.

Intervenant lors d'une conférence nationale organisée par l'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, en partenariat avec l'arrondissement Al Fidaa, sous le thème « Questions de l'enfance et de la jeunesse, la Stratégie du ministère de tutelle et les attentes de la société civile », les représentants de la société civile ont remarqué que cette stratégie fait face à de nombreuses contraintes et défis entravant sa mise en oeuvre sur le terrain.

Ils ont relevé que l'évaluation des indicateurs de réalisation des résultats des objectifs de la SNIJ, six ans après son lancement, a démontré une disparité entre les réalisations réelles et les objectifs établis lors de cette phase initiale, notant que cette disparité est principalement due à une implication insuffisante de la so-



ciété civile dans le processus de mise en oeuvre de cette stratégie.

Ces acteurs de la société civile, relevant de la Coalition marocaine des conseils des Maisons des jeunes, de la Fédération nationale des colonies de vacance et de l'Organisation Alternatives pour l'enfance et la jeunesse, ont souligné la nécessité de placer la question de l'enfance et de la jeunesse au coeur des priorités nationales, étant donné que ces catégories représentent plus d'un tiers de la population, notant que la pandémie du coronavirus a révélé l'ampleur du déficit et de la crise structurelle dans l'éducation, la formation et le diver-

tissement pour les enfants et les jeunes.

Cette rencontre a permis de faire la lumière sur le rôle des maisons de jeunes dans le développement des capacités et des talents et l'inculcation des valeurs de la citoyenneté chez les enfants et les jeunes, mais également sur les contraintes et les difficultés rencontrées actuellement par ces institutions.

Ces difficultés concernent, entre autres, le nombre insuffisant des maisons de jeunes au niveau régional ou national, et les problèmes liés à la formation et à l'encadrement de l'élément humain, ont-ils précisé, appelant le ministère de tutelle à concevoir une vision

claire et de nouveaux programmes à même d'attirer les jeunes et de « faire sortir les maisons de jeunes de la réanimation ».

Dans une allocution de circonstance, le chef de la Division de l'enfance au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Jeunesse, Mohamed Ait El Haloui, a mis en lumière les efforts et les résultats atteints dans le cadre de la SNIJ, concédant que la réalisation de cette stratégie a connu quelques blocages au cours des deux dernières années en raison de la pandémie de Covid-19.

Il a souligné que l'action du ministère se focalise actuel-

lement sur la coordination et la complémentarité entre les différentes parties impliquées dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, que ce soit entre les différents ministères, ou entre le gouvernement et la société civile.

Une meilleure insertion des jeunes, a estimé M. Ait El Haloui, passe inévitablement par l'intervention de différents secteurs (emploi, culture, enseignement...) et la mise en oeuvre d'une politique cohérente, globale et intégrée dans un cadre participatif, entre les différents intervenants, en particulier les acteurs de la société civile.

A l'issue de cette conférence, un débat a été lancé entre des organisations civiles, des responsables relevant du ministère de tutelle, des acteurs et des jeunes sur les mécanismes permettant de surmonter les entraves de la mise en oeuvre des politiques publiques relatives à la jeunesse, et sur les perceptions qui assurent la réhabilitation des maisons de jeunes, et les mécanismes de coordination et d'intégration entre les parties publiques et la société civile en vue de parvenir à des solutions réalistes et efficaces aux questions de la jeunesse et de l'enfance.

## Un policier use de son arme de service pour interpellier un multirécidiviste dangereux

Un brigadier de police relevant du district de sûreté de Sidi Bernoussi (Casablanca) a été contraint, mardi à l'aube, de faire usage de son arme de service lors d'une opération sécuritaire visant à interpellier un multirécidiviste, qui était dans un état de forte impulsivité sous l'emprise de l'alcool, et mettait sérieusement en danger la sécurité des citoyens et des policiers à l'aide de l'arme blanche.

Une patrouille de police est intervenue pour appréhender le suspect âgé de 31 ans qui, en état d'ébriété avancé, a menacé la sécurité des citoyens à l'aide d'une arme blanche de grande taille dans l'un des avenues de Sidi Bernoussi, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le prévenu a refusé d'obtem-

pérer et a opposé une résistance farouche aux policiers, ce qui a contraint l'un des membres de la patrouille à faire usage de son arme de service et à tirer une balle ayant atteint le mis en cause au niveau de ses membres inférieurs, souligne-t-on.

Le recours par ce brigadier de police à son arme de service a permis de neutraliser le danger, d'interpeller le mis en cause et de saisir son arme blanche, précise la même source.

Le suspect a été placé sous surveillance dans l'hôpital où il a été admis pour recevoir les soins nécessaires, dans l'attente de le soumettre à une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer tous les actes criminels qui lui sont reprochés, conclut le communiqué.

## L'Organisation nationale de la femme marocaine voit le jour

Après une série de rencontres organisées par la Commission préparatoire, il a été procédé à la tenue de l'assemblée générale constitutive de l'Organisation nationale de la femme marocaine, et ce le 22 courant à Dar Chabab Al Joulan à Casablanca.

Cette organisation, dont le siège se trouve au quartier Ifriquia, a pour but de défendre l'intégrité territoriale, les intérêts suprêmes du pays et des citoyens, faire connaître l'identité marocaine... en plus d'autres objectifs ayant trait aux aspects socioéconomiques, culturels, sportifs, artistiques, caritatifs et médicaux.

Après adoption à l'unanimité du statut de l'Organisation nationale de la femme marocaine, il a été procédé à l'élection des membres du bureau central qui se compose comme suit :

Présidente : Aicha Aabdou



(directrice éducative)

Première vice-présidente : Nadia El Hamraoui (directrice éducative)

Deuxième vice-présidente : Dounia Khalif (avocate)

Trésorière : Nadia Akarouache (cinéaste)

Trésorière-adjointe : Fatine Bejdadi (avocate)

Secrétaire générale : Khadija Adli (actrice)

Secrétaire générale adjointe : Khadija Lahrarti (médecin)

Première conseillère : Souad Nechat (médecin)

Deuxième conseillère : Rajaa Lotfine (actrice)

Au terme de cette assemblée, la première vice-présidente, Nadia Hamraoui, a fait lecture d'un message de fidélité et de loyalisme adressé à S.M le Roi Mohammed VI.



## Seul dans la course, Tedros repart à la conquête de l'OMS



**L**e chef de l'OMS, l'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est lancé mardi seul dans la course à sa succession, avec pour défi de renforcer une organisation dont les défaillances ont été révélées par la pandémie.

Lors d'un vote à bulletin secret en séance privée, les membres du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé devront valider sa candidature, après l'avoir entendu.

Sa réélection en mai par les États membres de l'organisation ne fait guère de doute.

Le Dr Tedros, qui a succédé en 2017 à la Chinoise Margaret Chan, est

très apprécié, en particulier par les Africains qui voient en lui un "ami de l'Afrique" ayant permis que le regard de la communauté internationale, notamment sur la pandémie, se tourne davantage vers ce continent.

Seule ombre récente au tableau: l'Éthiopie qui, à la mi-janvier, a dénoncé ses commentaires sur la situation humanitaire dans la région en guerre du Tigré, dont il est originaire.

L'Éthiopie a demandé à l'OMS l'ouverture d'une enquête pour "forfaiture" à son encontre, sans toutefois que sa demande soit soutenue par d'autres pays. "Certes il s'est exprimé avec force, mais ce qu'il a dit corres-

pond à des faits que tous les directeurs d'agences humanitaires constatent", a affirmé auprès de l'AFP une source diplomatique occidentale, soulignant qu'"il n'y a pas eu de dérapage".

"Le gouvernement éthiopien cherche depuis le début à empêcher le Dr Tedros d'être à nouveau directeur général de l'OMS. Ils ont commencé par essayer de bloquer l'affaire à l'Union africaine en refusant que sa candidature soit présentée par l'Afrique", a ajouté cette source.

Sa candidature est portée par 28 États membres de l'OMS, dont la France et de nombreux autres pays de l'Union européenne, mais aussi un

petit nombre de pays africains, dont le Kenya et le Rwanda.

Agé de 56 ans, ce spécialiste du paludisme est diplômé en immunologie, docteur en santé communautaire et ancien ministre de la Santé et chef de la diplomatie de l'Éthiopie.

Premier Africain à diriger l'OMS, le docteur Tedros, comme il aime à se faire appeler, est en première ligne depuis le début de la pandémie.

L'arrivée du démocrate Joe Biden à la Maison Blanche, qui a remis les États-Unis dans le giron de l'OMS, lui a offert un second souffle, alors qu'il était attaqué sans cesse par l'ex-président américain Donald Trump (2017-

2021), qui avait coupé les vivres à l'organisation, accusée d'être trop proche de la Chine et de mal gérer la pandémie. Le ton plus critique du Dr Tedros envers la Chine, qu'il estime ne pas être assez transparente sur l'origine de la pandémie, lui a valu quelques réprimandes de Pékin, qui soutient toutefois sa reconduction.

Il a aussi fait l'objet de récriminations publiques de la part de plusieurs dizaines d'États membres, y compris ceux qui ont soutenu sa candidature, frustrés par sa gestion du scandale des violences sexuelles infligées par des employés de son organisation - parmi d'autres travailleurs humanitaires - en République démocratique du Congo pendant la lutte contre l'épidémie d'Ebola entre 2018 et 2020.

La pandémie a également montré que ses appels restent souvent sans écho, comme quand il réclame aux pays les mieux lotis de faire beaucoup plus pour réduire l'iniquité de la lutte contre le Covid-19 ou d'instaurer des moratoires sur les rappels de vaccins.

Après un premier mandat marqué par le Covid, qui a mis à nu les défaillances de l'OMS, le Dr Tedros va devoir remporter le pari du renforcement de l'agence onusienne.

Un grand nombre de capitales réclame un renforcement de l'architecture de santé publique mondiale pour mieux coordonner la réponse aux crises sanitaires mondiales et prévenir de futures épidémies.

Mais les contours de la réforme restent encore à définir par les pays, dont certains, soucieux de leur souveraineté, n'ont guère envie de donner plus de pouvoir à l'OMS. Le Dr Tedros réclame également une vaste réforme du modèle de financement de l'organisation, sous-financée.

## Manifestation de soutien aux putschistes

### Ouagadougou retrouve le calme

**A**u lendemain du coup d'État au Burkina Faso qui a renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, une manifestation de soutien aux putschistes était prévue mardi à Ouagadougou où le calme est revenu après des jours de tension.

Plusieurs dizaines de personnes convergent vers la place de la Nation dans le centre de la capitale, où une manifestation de soutien aux militaires était prévue dans la matinée.

La vie semblait avoir repris son cours normal à Ouagadougou: le grand marché, les commerces ou les stations-services étaient ouverts, sans présence militaire particulière au centre-ville, a constaté un journaliste de l'AFP.

Lundi après-midi, une quinzaine de militaires étaient apparus à la télévision nationale pour annoncer "mettre

fin au pouvoir" de M. Kaboré, président depuis 2015.

Ce coup de force est venu clore trois jours de manifestations anti-Kaboré et de mutineries dans plusieurs casernes du pays.

Le pouvoir est désormais entre les mains du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) et son homme fort, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, commandant de la 3e région militaire qui couvre notamment la zone Est, une des plus touchées par les attaques jihadistes.

Le MPSR qui a instauré un couvre-feu de 21h00 à 05h00 (locales et GMT), fermé les frontières, dissous l'Assemblée et suspendu la Constitution, a promis "un délai raisonnable" pour un "calendrier de retour à un ordre constitutionnel accepté de tous".

Lundi soir, des centaines d'habitants de Ouagadougou étaient déjà descendus dans les rues de la capitale pour célébrer la prise de pouvoir des militaires.

"Nos larmes vont cesser maintenant. Nous demandons aux militaires en qui nous avons confiance de travailler ensemble pour le retour de la paix au Burkina", a déclaré à l'AFP l'un d'eux, Amado Zoungrana.

Mardi, on s'interrogeait toujours sur le sort du désormais ex-président Kaboré, dont l'ONU a réclamé mardi la "libération immédiate".

Est-il détenu par les militaires ou en lieu sûr avec certains soutiens?

Lundi soir, la télévision nationale (RTB) a publié sur les réseaux sociaux une lettre de démission manuscrite attribuée à Kaboré, impossible à authentifier. Il y est écrit que la démission est

déposée "dans l'intérêt supérieur de la nation".

Selon la RTB, le courrier a été transmis directement par les putschistes, sans que l'on sache s'il est bien de la main de M. Kaboré, ni dans quelles conditions il a été écrit.

La même incertitude planait sur le sort du Premier ministre Lassina Zerbo ainsi que sur celui de plusieurs responsables du précédent gouvernement.

Ni l'ex-parti au pouvoir, ni l'opposition n'ont réagi depuis la prise de pouvoir des militaires.

Le MPSR assure de son côté que "les opérations se sont déroulées sans effusion de sang et sans aucune violence physique sur les personnes arrêtées qui sont détenues dans un lieu sûr dans le respect de leur dignité", sans donner de noms.

Au pouvoir depuis 2015, le président Kaboré, réélu en 2020 sur la promesse de faire de la lutte antijihadiste sa priorité, était de plus en plus contesté par une population excédée par les violences jihadistes et son impuissance à y faire face.

Ramener la paix au Burkina Faso ne sera pas une mince affaire pour le MPSR, tant le pays s'est enfoncé ces dernières années dans une infernale spirale de violences jihadistes.

La majorité de son territoire, en particulier l'est et le nord, sont le théâtre d'attaques quasi quotidiennes des groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique.

L'armée, souvent dépassée et visée, n'arrive pas à endiguer ces violences meurtrières qui ont fait plus de 2.000 morts et contraint au moins 1,5 million de personnes à fuir leurs foyers.

## Plus de deux millions d'arrestations de migrants à la frontière sud des Etats-Unis en 2021

Plus de deux millions d'arrestations sur des migrants entrés illégalement aux Etats-Unis à la frontière avec le Mexique ont eu lieu au cours de l'année 2021, selon des statistiques officielles, un niveau record.

Au mois de décembre, 178.840 arrestations ont été décomptées, selon les chiffres publiés lundi par les garde-frontières américains, portant ainsi le total annuel au plus haut.

Ces chiffres cumulant le nombre d'arrestations à la frontière, certains migrants ont pu être interpellés deux fois, ou plus, au cours de l'année 2021.

Le parti républicain a immédiatement accusé le prési-

dent démocrate Joe Biden et sa vice-présidente Kamala Harris d'avoir créé une "crise humanitaire historique".

"Sous leur direction, les cartels et les passeurs prolifèrent, les garde-frontières sont débordés et nos communautés sont moins sûres", a ajouté la responsable du parti Ronna McDaniel dans un communiqué.

Les flux migratoires, en forte baisse au début de la pandémie, avaient recommencé à augmenter avant l'entrée en fonction de Joe Biden, il y a un an, mais ont clairement bondi ensuite.

Le démocrate avait initialement tenté de les minimiser,

parlant de phénomène saisonnier. Les arrivées record de cet été, avec environ 200.000 interpellations en juillet et août quand les traversées du désert sont les plus dangereuses, lui avaient donné tort.

Ces arrivées posent un défi humain, logistique et financier considérable à l'administration démocrate, notamment parce qu'elle s'est engagée à ne pas refouler les mineurs non accompagnés.

Ses efforts pour rénover le système migratoire sont enlisés au Congrès et le sujet devrait être un enjeu majeur des élections de mi-mandat, en novembre.

# "Espèce de connard" Joe Biden insulte un journaliste

Nouvelle gaffe ou dérapage assumé ? Joe Biden a insulté lundi un journaliste, le taxant de "connard", dans le brouhaha d'une fin de table ronde à la Maison Blanche.

Une heure environ après l'incident, le président a appelé le journaliste visé par l'injure, pour l'assurer qu'il n'y avait "rien de personnel" dans sa réaction, qui a surpris et suscité une avalanche de critiques.

Interrogé par un journaliste de Fox News, la chaîne préférée des conservateurs, sur la possibilité que l'inflation constitue un handicap politique, le dirigeant, s'exprimant dans sa barbe mais sans quitter la table, a commencé par répondre ironiquement: "C'est un grand atout. Plus d'inflation".

Et de lâcher, pensant peut-être avoir son micro éteint: "Espèce de connard".

L'insulte ("What a stupid son of a bitch") est par la suite apparue telle quelle dans la transcription de la réunion envoyée lundi soir par la Maison Blanche.

Ce dérapage est un nouveau signe de la nervosité du démocrate de 79 ans, confronté à une cote de popularité anémique et qui peine à relancer sa prési-

dence. L'inflation, à un niveau inédit en 40 ans, affecte particulièrement les Américains à moins de dix mois des élections de mi-mandat, qui s'annoncent particulièrement compliquées pour les démocrates.

L'échange de lundi tranche radicalement avec la bonhomie coutumière de ce président qui a promis de réconcilier l'Amérique et qui se garde d'ordinaire des excès de langage de son prédécesseur, Donald Trump.

Joe Biden a immédiatement été assailli de critiques émanant du camp républicain.

"Tellement présidentiel", a tweeté sarcastiquement l'élus très conservateur Josh Hawley, tandis que certains de ses confrères reproduisaient avec ironie d'anciens appels à la modération de Joe Biden.

Connu pour le ton incisif de ses questions, le journaliste visé par l'injure présidentielle, Peter Doocy, a pris la situation avec humour. "Personne n'a encore vérifié la véracité de ses propos", a-t-il lancé sur sa chaîne quelques minutes plus tard.

Dans la soirée, Peter Doocy a indiqué sur Fox News que le président l'avait appelé une heure environ après l'incident. "Il m'a dit +Il n'y a rien de per-



sonnel, l'ami+", a raconté le journaliste.

La semaine dernière, après une très longue conférence de presse lors de laquelle il avait promis d'aller davantage au contact des Américains, Joe Biden avait déjà fait part de son agacement en murmurant "quelle question idiote", à une interrogation lancée par une autre journaliste de Fox News. Approximatif comme il l'est

parfois, il avait eu des propos flous sur l'Ukraine et la légitimité des élections, qui avaient forcé son administration à faire des mises au point.

Son prédécesseur Donald Trump était régulièrement vilipendé pour ses outrances verbales et ses diatribes contre les médias. Après un échange houleux avec le milliardaire républicain, un journaliste de la chaîne CNN s'était vu retirer temporairement son accréditation à la Maison Blanche.

Les faux pas à répétition de Joe Biden ont, depuis la campagne présidentielle, soulevé régulièrement des doutes sur sa forme mentale.

La majorité de ses électeurs semblent toutefois lui pardonner ses gaffes, le jugeant sympathique et authentique, et accusent les médias de grossir les polémiques.

## La Corée du Nord semble avoir lancé des missiles de croisière, selon Séoul

La Corée du Nord a procédé mardi matin à un essai de ce qui semble être deux missiles de croisière, a annoncé Séoul, portant à cinq le nombre d'essais ce mois-ci pour Pyongyang qui ignore les offres de dialogue et les sanctions. C'est la première fois depuis 2019, et l'échec des négociations entre Kim Jong Un et le président américain d'alors Donald Trump, que la Corée du Nord teste autant d'armes en un mois.

"La Corée du Nord a tiré ce qui est suspecté être deux missiles de croisière", ont écrit les chefs d'état-major interarmées sud-coréens dans un communiqué, sans livrer plus de détails.

Les missiles de croisière ne sont pas interdits par l'actuel régime de sanctions des Nations unies et la Corée du Sud ne rapporte pas tou-

jours ce type d'essai en temps réel comme elle le fait pour les tirs de missiles balistiques.

Le dernier essai connu de missiles de croisière par Pyongyang remontait à septembre 2021.

"Si un tel missile était lancé vers le sud, nos systèmes de détection et d'interception n'auraient aucun problème à le contrer", a expliqué un gradé militaire sud-coréen à l'agence de presse Yonhap.

Pyongyang a entamé depuis plusieurs semaines une série d'essais d'armement afin de montrer sa force et d'intensifier la pression sur Washington.

Cette série de tirs fait suite à un discours prononcé en décembre dans lequel le dirigeant Kim Jong Un s'engageait à moderniser son arsenal.

Ce nouvel essai semble être une

tentative de provoquer l'administration du président américain Joe Biden qui a proposé des pourparlers "sans conditions préalables", mais n'a avancé aucun engagement substantiel à haut niveau au cours de l'année dernière.

"La Corée du Nord semble vouloir tester la réaction de Washington en affichant sa présence sur la scène mondiale", a souligné à l'AFP Yang Moo-jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes.

En tirant un missile de croisière, Pyongyang peut, sans violer les sanctions de l'ONU, continuer à essayer d'attirer l'attention du monde tout en faisant un pied de nez aux États-Unis.

Les essais interviennent dans une période délicate pour la région, la Chine, seul allié majeur du régime

nord-coréen, accueillant les Jeux olympiques d'hiver en février et la Corée du Sud tenant une élection présidentielle en mars.

Sur le plan intérieur, la Corée du Nord va célébrer en février le 80e anniversaire de la naissance de l'ancien dirigeant Kim Jong Il et en avril le 110e anniversaire de la naissance du fondateur du régime Kim Il Sung.

Pyongyang n'a pas testé de missiles balistiques inter-continentaux ou d'arme nucléaire depuis 2017, lorsque MM. Kim et Trump ont commencé un processus de dialogue qui devait durer deux ans avant d'échouer.

Le régime nord-coréen a cependant menacé la semaine dernière d'une reprise de ces essais interdits par les Nations unies.

La Corée du Nord, dont les difficultés économiques sont amplifiées

par la fermeture totale des frontières pour combattre la pandémie, a commencé à reprendre doucement le commerce avec son voisin chinois début janvier.

La Russie et la Chine ont bloqué la semaine dernière au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de nouvelles sanctions en réponse aux derniers tirs de missiles.

Les tests pourraient être une tentative de mettre la pression sur la Chine, avance auprès de l'AFP le chercheur et transfuge de Corée du Nord Ahn Chan-il.

"Les Jeux olympiques de Pékin ne peuvent pas être une fête de la paix sans la paix dans la péninsule coréenne", souligne-t-il.

"Et la paix dans la péninsule coréenne dépend de la Corée du Nord".



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Il fait l'intérieur
- 2- Pensée savante – Naturel
- 3- Cacha – Au nord de l'Angleterre
- 4- Parlé – Parti marocain
- 5- Affrété – Sclénium
- 6- Condiment – Petit if
- 7- Sans joie
- 8- Recherche – Paresseux
- 9- Renvoi – Garda pour lui
- 10- Dêvétue – Il fait vivre

**VERTICALEMENT**

- 1- Accent
- 2- Antichambre de cimetièrre – Été capable
- 3- Quand la monnaie l'est, elle est pièce
- 4- Pépin – Longueur jaune – Pour l'ennemi
- 5- Grande ouverte – Vue
- 6- Petit crustacé
- 7- Roi à crocs – Touche
- 8- Persévère – Titane
- 9- Fait des profs – Feu de Sicile
- 10- Bramer – Canal côtier

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	M	P	L	E	M	E	N	T
2	I	L	E	S		C	E		A	U
3	R	E		G	A	R	N	I	T	
4	C	I	L		R	U	A		U	F
5	U	N	I	O	N		G	A	R	E
6	L	E	S	T		G	E	R	E	R
7	A		I	A	S	I		A	L	I
8	I	N	E	G	A	L	A	B	L	E
9	R	A	R	E		E	P	I	E	E
10	E	T	E		S	T	R	E	S	S

### Grilles de sudoku

*Facile*

		8		5	7		3		
9	3							1	5
	5				9	7	4		
	6				4	1			
7		1	3			8	5		4
		8	7				2		
	7	9	2				5		
3	1						7	8	
		5		9	7		3		

*Moyen*

		1	2			9		3	
	5				6				
		4		5	3		7		
8			4	7	3				
	2			6			1		
		5	3	1				6	
	4		7	9		8			
			6				2		
5	9			8	1				

*Difficile*

						6	8		
	9			4	7	5			
4								3	
	7				4	8	3		
9			7		1			2	
	4	8	5				1		
6								9	
		5	9	7			4		
	2	9							

*Expert*

	6			2					
	2			5					
9					1	4			
7					5	1	4		
		5		4		7			
	1	3	8					2	
		9	5					1	
				7			9		
		2					7		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

2	6	1	4	5	9	8	7	3	
4	8	7	6	1	3	9	2	5	
3	9	5	7	2	8	6	4	1	
1	5	6	3	9	7	2	8	4	
7	3	2	1	8	4	5	6	9	
8	4	9	5	6	2	3	1	7	
5	2	4	9	7	6	1	3	8	
6	1	3	8	4	5	7	9	2	
9	7	8	2	3	1	4	5	6	

*Moyen*

6	9	1	7	5	3	2	4	8	
8	4	3	2	9	1	7	5	6	
2	7	5	8	6	4	9	1	3	
9	1	2	5	8	6	4	3	7	
7	8	6	4	3	2	1	9	5	
5	3	4	9	1	7	8	6	2	
3	6	8	1	7	9	5	2	4	
4	5	9	3	2	8	6	7	1	
1	2	7	6	4	5	3	8	9	

*Difficile*

5	8	6	2	7	3	4	9	1	
7	4	9	5	8	1	6	2	3	
3	2	1	4	6	9	5	7	8	
2	3	8	6	5	7	1	4	9	
1	6	4	8	9	2	7	3	5	
9	5	7	1	3	4	2	8	6	
8	9	2	7	1	6	3	5	4	
6	7	5	3	4	8	9	1	2	
4	1	3	9	2	5	8	6	7	

*Expert*

8	3	2	9	5	4	7	6	1	
6	1	4	7	2	3	9	8	5	
7	9	5	6	1	8	2	4	3	
5	8	1	2	9	6	3	7	4	
2	4	3	1	8	7	5	9	6	
9	6	7	3	4	5	8	1	2	
4	7	9	5	6	2	1	3	8	
3	5	8	4	7	1	6	2	9	
1	2	6	8	3	9	4	5	7	

## La CCIS de Marrakech-Safi renouvelle ses structures

La Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de Marrakech-Safi a procédé, récemment, au renouvellement de ses structures en vue de contribuer à impulser une nouvelle dynamique à l'action de ses organes.

Ce renouvellement des structures a porté sur 11 commissions sectorielles auxquelles seront confiées la mission de conseils, à travers la préparation de projets de propositions et de décisions au bureau et l'élaboration d'études sur des sujets relatifs à son domaine d'intervention, a indiqué un communiqué de la CCIS de Marrakech-Safi.

La même source a expliqué que ces commissions concernent les affaires financières et le budget, les affaires économiques et sociales, le commerce intérieur et l'urbanisme commercial, les activités touristiques, les secteurs productifs, les relations internationales et le commerce extérieur, les affaires environnementales, le développement durable et la qualité, les médias et la communication, les salons nationaux, le transport, la logistique et les infrastructures et les affaires juridiques, rapporte la MAP.

Ces commissions, qui seront renforcées par trois autres se rapportant aux annexes de la CCIS à Safi, à El Kelaâ des Sraghna et à Essaouira, seront chargées de missions de coordination avec le bureau de la Chambre, les administrations régionales en vue du suivi des différents programmes de la CCIS au niveau des annexes, et l'élaboration de visions sur les moyens et les mesures susceptibles de promouvoir le rôle des annexes et leurs services.

Ces commissions, explique la même source, auront aussi la mission d'accompagner les programmes de formation au profit des membres, l'organisation de conférences et de manifestations économiques visant à contribuer au développement économique de la région, la participation à l'élaboration de plans globaux et le diagnostic des problématiques économiques de la région, la qualification des ressources humaines au sein des annexes, tout en veillant à proposer des infrastructures pour l'accueil des investissements au niveau du ressort territorial de l'annexe.

Le renouvellement des structures de la CCIS de Marrakech-Safi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 42 du règlement intérieur de la CCIS, et suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue le 23 décembre 2021 relative à la formation de commissions d'action au sein de ladite Chambre.

A rappeler que les membres de la CCIS de Marrakech-Safi ont procédé, du 04 au 14 janvier courant, à l'élection des membres de ses 14 commissions.

## Le port de Jorf Lasfar confirme sa première place



**A**u terme de l'année 2021, les ports de Jorf Lasfar et de Casablanca ont capté 70,5% du trafic global des ports gérés par l'Agence nationale des ports (ANP).

Ces deux ports ont assuré le transit de 64,1 millions de tonnes (MT), selon les indicateurs relevés récemment par le régulateur portuaire dans une note synthétisant l'ensemble de son activité au titre de l'année qui vient de s'écouler.

Avec une quote-part d'environ



**Avec une quote-part d'environ 39% du trafic global, le port a enregistré un volume de 35,1 millions de tonnes au terme de l'année 2021**

39% du trafic global, le port de Jorf Lasfar a assuré le transit d'environ 35,1 millions de tonnes au terme de l'année 2021, confirmant ainsi la première place de ce port situé à 17 km d'El Jadida et à 120 km de Casablanca.

Dans sa note, l'Agence indique que, comparé à l'année précédente, ce port à vocation minière et conventionnelle a enregistré une baisse de 5,4% des volumes manipulés.

Cette variation est attribuée essentiellement à la baisse observée au niveau du trafic des engrais (-8,8%), du charbon (-3,3%), du soufre (-9,1%), des céréales (-16,5%) et de l'ammoniac (-12,9%), a expliqué l'agence dans sa note.

Selon la même source, les exportations de l'acide phosphorique ont en revanche marqué une hausse de 19,4% avec un volume d'environ 1,9 million de tonnes.

C'est le même constat en ce qui concerne le trafic du gazoil qui a pour sa part enregistré une hausse de 10,5%, totalisant un volume de 2,1 millions de tonnes, a fait savoir l'agence nationale.

S'étendant sur 450 ha, dont

256 ha de terre-pleins et offrant plus de 8 km linéaires de quai, le port de Casablanca a de son côté représenté environ 32% du trafic global.

Situé au centre de la côte marocaine atlantique au fond d'une rade très peu abritée entre les pointes rocheuses d'El Hank à l'ouest, et d'Oukacha à l'est, cet important port a assuré le transit de 29 MT au douzième mois de l'année dernière, selon les données recueillies par l'ANP.

En comparaison avec la même période de l'année précédente, il « a enregistré une baisse de 4,3%, qui s'explique principalement par la forte baisse des importations des céréales (-21,5%), des phosphates (-5,3%) et des aliments de bétail (-18,2%) », a relevé l'Agence de même source.

Selon toujours la même note, « les trafics des conteneurs et du sucre ont marqué des hausses respectives de +4,7% et +12,2%, avec des volumes respectifs de 1,1 MEVP et 1,5 MT », peut-on lire.

Si les ports de Jorf Lasfar et de Casablanca ont une fois encore capté l'essentielle du trafic des ports gérés par l'Agence nationale des ports, il est important d'attirer l'attention ici sur les

données relatives à l'activité du port de Mohammédia qui, pour la première fois depuis 2017, a été marquée par « un renversement de la tendance baissière ayant caractérisé les volumes transitant par ce port ».

En effet, après analyse des données statistiques rendues publiques par l'Agence, il ressort que l'activité de ce port, situé sur la côte Atlantique à 23 km de celui de Casablanca, « a enregistré un rebond de 4,9% au titre de l'année 2021, induite essentiellement par la hausse des importations du gazoil de 12,4%, totalisant un volume de 2,3 millions de tonnes.

Les mêmes données montrent cependant que le trafic du butane a marqué une baisse de 2,7%, avec un volume de 1,3 MT au niveau de ce port en eau profonde sans problématiques sédimentaires.

Pour rappel, l'activité portuaire a dans son ensemble accusé un léger recul en 2021. En dépit de cette baisse, les flux des marchandises ayant transité par les ports gérés par l'ANP ont affiché une hausse de 3,5 % par rapport à 2019, avec un volume global de 91 MT.

**Alain Bouithy**

## Nouvelles mesures de la CIMR pour accompagner ses adhérents souffrant des conséquences de la crise du Covid-19

Le conseil d'administration de la CIMR, réuni le 22 décembre 2021, réitère son soutien aux adhérents souffrant des répercussions de la crise du Covid-19, en mettant en place de nouvelles mesures d'aide leur permettant de régulariser leur situation de paiement.

A ce titre, les adhérents dont le chiffre

d'affaires des exercices 2020 et 2021 a connu une baisse constatée de 20% ou plus par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice de l'année 2019 multiplié par 2 bénéficieront d'un taux d'intérêt spécial de 5% au titre des contributions des années 2020 et 2021 et tenant compte d'une durée d'échéancier maximale de 48 mois à partir du mois d'avril 2022.

Dans le cas où l'adhérent serait redevable de contributions au titre de trimestres antérieurs à l'exercice 2020, celles-ci feraient l'objet d'un échéancier séparé avec calcul des majorations aux conditions statutaires.

La justification de la baisse du chiffre d'affaires doit être réalisée par la production d'une attestation du commissaire aux

comptes ou de l'expert-comptable de l'adhérent selon le modèle fourni par la CIMR.

Les équipes du service recouvrement, accessible par mail à l'adresse « sannouti@cimr.ma »mailto:elafia@cimr.ma et par tel sur le numéro 0694 155 077 se tiennent à la disposition des adhérents pour les assister dans leur démarche.

# L'ANCFCC réalise des performances remarquables au terme de l'exercice 2021

L'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) a tenu, lundi 24 janvier 2022, par visioconférence, son conseil d'administration, sous la présidence de Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, avec la participation d'Abdelatif Loudyi, ministre délégué auprès du chef de gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale et les représentants des départements ministériels, membres du conseil d'administration.

Intervenant à cette occasion, Mohamed Sadiki, président du conseil, a salué les efforts déployés par l'Agence et a noté avec satisfaction les résultats positifs atteints au titre de l'exercice 2021, particulièrement : les résultats remarquables enregistrés ces dernières années, dans le domaine de l'immatricula-



tion foncière d'ensemble en milieu rural; la réalisation du programme de digitalisation à travers la consolidation des plateformes existantes et la mise en ligne de nouveaux services au profit des professionnels ainsi que la modernisation de la chaîne de production des cartes topographiques de base par l'introduction de nouvelles technologies de pointe.

Karim Tajmouati, directeur général de l'ANCFCC, a par la suite présenté les différents points inscrits à l'ordre du jour et mis en exergue les performances remarquables réalisées au terme de l'exercice 2021, tous indicateurs confondus.

En effet, l'ANCFCC franchit un nouveau palier de performances. Les recettes ont dépassé 8,1 milliard de dirhams en progression de 42% par rapport à 2020 et 21% par rapport à 2019. Ces résultats financiers placent nettement l'Agence au rang des tout premiers contributeurs au budget général de l'Etat, avec 3,3 milliards de Dh en 2021 et 4 milliards de Dh prévue pour 2022.

Le rythme de l'immatriculation foncière s'est fortement accéléré au cours des dernières années : 8,6 millions d'hectares ont été immatriculés en 6 ans et 2,2 millions de titres fonciers ont été créés.

Cette dynamique est particulièrement

soutenue en milieu rural, où sont créés, aujourd'hui, 175.000 titres fonciers chaque année en moyenne dans le cadre de l'immatriculation foncière d'ensemble gratuites (148 communes rurales).

Il est important de relever ici que l'année 2021 a été marquée par l'aboutissement de la digitalisation des processus de production du cadastre et de la conservation foncière. 1,6 million de formalités notariales et 40.000 dossiers cadastraux sont traités électroniquement, avec signature électronique sécurisée et horodatage des transactions et des documents.

Après discussion, le conseil a

adopté le rapport d'activité 2021, le plan d'action et le budget de l'exercice 2022 ainsi que les résolutions proposées par l'ANCFCC.

Notons que tous les membres du conseil ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats positifs enregistrés, ainsi que pour l'avancement de façon nominale des différents projets engagés par l'ANCFCC.

Avant de clôturer le conseil, le président a exprimé ses remerciements à l'ensemble du personnel de l'ANCFCC, au niveau central et extérieur, pour leurs efforts déployés, leur mobilisation continue ainsi que pour les résultats positifs et satisfaisants réalisés.



**L'Agence a tenu son conseil d'administration en début de semaine**

## Anouar Al Mostakbal lance son projet "Green Park Bernoussi" à Casablanca

Anouar Al Mostakbal, filiale du groupe Anouar Invest, vient de lancer son nouveau projet de logements économiques exceptionnel "Green Park Bernoussi" à Casablanca.

Il s'agit d'un projet de logements économiques exceptionnel Green Park Bernoussi où la verdure, si recherchée à Casablanca, prime, rapporte la MAP.

En effet, ce projet a été pensé afin de garantir une offre résidentielle de qualité et fonctionnelle offrant 10.000 m<sup>2</sup> d'espace

vert magnifiquement conçu pour assurer un cadre de vie serein et agréable à ses résidents, indique le Groupe dans un communiqué.

Inscrit dans le cadre du programme national de logements sociaux à 250.000 dirhams, "Green Park Bernoussi" est l'occasion unique de s'octroyer un bien économique en plein cœur de Casablanca, fait savoir la même source, précisant que ce projet propose ainsi un vaste choix de logements sociaux de 1.600 appartements économiques et 200 appartements moyens standing ainsi

que 250 locaux commerciaux.

Situé dans un emplacement stratégique à 2 minutes de l'autoroute, à proximité des transports en commun, et proche de toutes les commodités, "Green Park Bernoussi" est un projet de qualité imaginé pour le bien-être de la famille.

Créée en 1994, Anouar Invest fait partie aujourd'hui des leaders du secteur de l'agro-industrie au Maroc. Au fil des années, la Holding a diversifié ses activités en investissant dans d'autres secteurs comme la distribution,

l'immobilier, la logistique, les matériaux de construction, l'agriculture ainsi que la biotechnologie. Son expertise et son esprit d'innovation font d'elle un acteur de référence avec une présence internationale.

La Holding Anouar Invest est engagée dans une démarche éthique et responsable confortant ainsi son image d'entreprise citoyenne. Elle emploie plus de 4.000 collaborateurs, dont 2.300 femmes, venus de divers horizons mais tous unis par le même devoir d'excellence.

# Art & culture

## Les industries culturelles et créatives, un secteur aux potentialités inexplorées

*La Fédération des industries culturelles et créatives a identifié six axes de réforme*

Dans un monde parfait, les industries culturelles et créatives (ICC) représentent un secteur puissant, générateur de richesses et d'emplois. Mais ce monde parfait n'est qu'utopie. Qui plus est au Maroc où les ICC sont à la traîne. En comparaison à d'autres secteurs, ils sont de toute évidence les parents pauvres des politiques publiques. Peu soutenues, ces industries n'exploitent donc pas toutes leurs potentialités.

Pour cette raison, la Fédération des industries culturelles et créatives (FICC) de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Wallonie Bruxelles International Rabat, ont réalisé une étude conjointe afin, d'une part de contribuer à prioriser les politiques publiques en lien avec les ICC dans le pays. Et d'autre part de fournir aux acteurs institutionnels une feuille de route utile pour réaliser des arbitrages en lien avec la coopération internationale dans ce domaine.

Présentées lundi à Casablanca, les conclusions et recommandations de l'étude sont édifiantes. En répondant à la question : "Quelles transformations pour les industries culturelles et créatives (ICC) au Maroc ?", le document de plus de 200 pages a été axé sur quatre filières en particulier : l'édition, les arts de la scène, l'audiovisuel et la musique.

Des axes qui se sont imposés d'eux-mêmes, tant ils répondent "à une volonté d'analyser plus spécifiquement des filières fortement subventionnées et des domaines connaissant des mutations technologiques et générationnelles de taille", précise la Fédération des industries culturelles et créatives (FICC).

Après avoir recueilli et structuré au mieux les vécus, représentations et perceptions des différentes parties-prenantes, et principalement les acteurs sur le terrain, les auteurs de l'étude en question, Mehdi Azdem, Sabrina Kamili et Driss Ksikes, on en déduit six axes de transformations majeures. A commencer par la transversalité de la culture.

Le terme peut paraître pompeux, mais il est à l'image de la problématique qu'il désigne. Et pour cause, agir sur la transversalité de la culture, c'est s'attaquer à l'absence de communication entre les départements de la culture, de la communication et de la jeunesse. Mais aussi à l'absence de continuité entre les différents ministres qui se succèdent.

Les subventions publiques ne sont pas en reste. L'étude recommande une réforme du modèle les régissant. "La logique de l'Etat consiste pour le moment à soutenir les structures de production sur la base de projets ponctuels. Cela ne

renforce que l'offre à partir de l'existant. Or, le marché des ICC a urgemment besoin d'un élargissement structurel de la demande, qui demeure faible", souligne l'étude.

Sans oublier de mettre en exergue le besoin de subventionner pour à la fois améliorer la qualité de production en ciblant des maillons faibles de la chaîne de valeurs et des initiatives en lien avec les publics, les étudiants, les bibliothèques publiques et autres structures non marchandes qui permettent à la culture de devenir un fait social. Fait social dont la jeunesse marocaine est actuellement déconnectée. Accaparée par l'univers du Web et rebutée par une culture élitiste où elle ne se reconnaît pas.

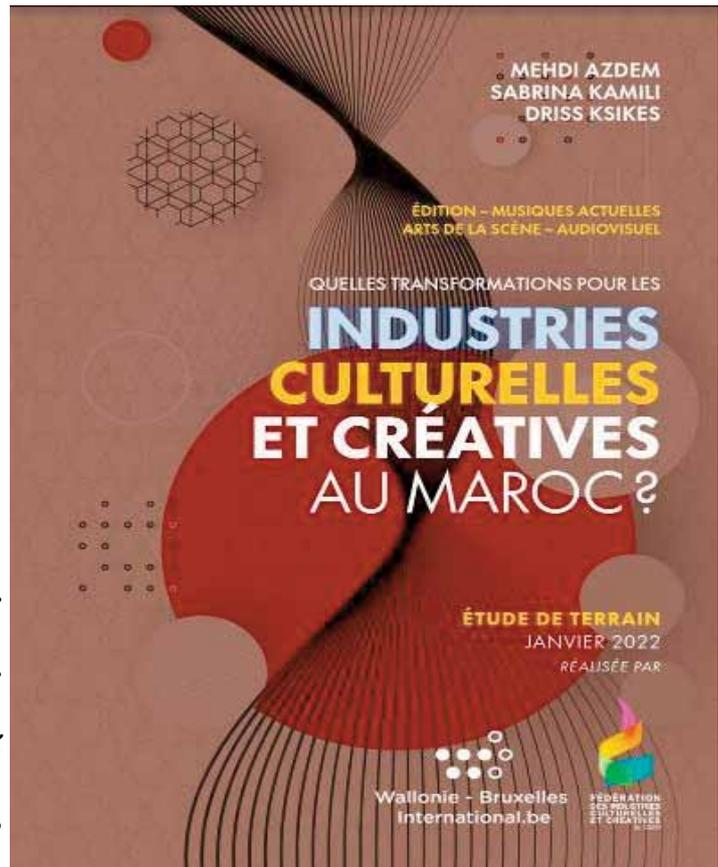
En termes de recommandations, la libéralisation de l'audiovisuel s'avère être une priorité. Car libéraliser ce secteur équivalait à encourager les initiatives et les énergies. L'identification des entreprises des ICC et la reconnaissance des associations culturelles sont tout aussi importantes. De nos jours, les entreprises et les associations culturelles "n'ont pas de reconnaissance officielle par les textes de loi", précise l'étude qui insiste, de ce fait, sur "la nécessité impérieuse de combler ce vide, d'alléger les conditions d'obtention de l'utilité publique et surtout de mettre en place un système

de labellisation des structures culturelles reconnues".

La réforme du BMDA (Bureau marocain des droits d'auteur) a elle aussi été mise sur la table. Notamment la gestion des droits d'auteur. En dépit des avancées en la matière, l'étude de la FICC a mis en lumière "les résistances qui entravent cette réforme et le manque de confiance de certains acteurs à l'égard de cette institution". Une situation inextricable, à la lumière de la précarité des auteurs et des artistes. Idéalement, il conviendrait d'emprunter une double voie. Premièrement, parachever la réforme de l'organe de gestion existant. Et deuxièmement, ouvrir l'option d'une privatisation nécessitant une feuille de route concertée à moyen terme. Objectif ? Veiller au droit des bénéficiaires à une gestion transparente et à un accès équitable à leurs droits.

Enfin, la FICC a déploré les défaillances structurelles en termes de finalisation des œuvres qualitativement parlant. Mais aussi en termes de post-production dans l'audiovisuel, d'édition ou de rewriting dans le domaine du livre. En cause, des ressources humaines et financières limitées. Preuve que le besoin en formation est urgent. Au moins autant que l'ensemble des recommandations.

Chady Chaabi



# Bob Dylan vend l'ensemble de son catalogue de musique enregistrée



L'artiste américain Bob Dylan a vendu en juillet dernier l'ensemble de son catalogue de musique enregistrée à Sony, a annoncé lundi le géant de l'industrie musicale.

Cet accord porte sur près de soixante ans de musique du légendaire chanteur folk et country, depuis son premier album éponyme en 1962, jusqu'à "Rough and Rowdy Ways" en 2020. La transaction couvre aussi les "droits des futures nouvelles sorties" de chansons, selon un communiqué de Sony.

Bob Dylan, 80 ans et lauréat du prix Nobel de littérature, avait déjà vendu fin 2020 ses droits d'auteur - distincts des droits d'enregistrement - à Universal, un concurrent de Sony, pour un montant évalué à l'époque à 300 millions de dollars.

Les droits d'enregistrement régissent eux les droits de reproduction et de distribution. Cette fois, les sites spécialisés dans l'industrie musicale, comme Billboard et Variety, évoquent un montant supérieur à 200 millions de dollars.

D'après Sony, l'accord, scellé en juillet 2021 mais annoncé seulement lundi, renforce une relation de longue date avec Bob Dylan, qui avait signé en 1961 chez Columbia Records, une filiale du géant de la musique.

Les détenteurs des droits d'enregistrement peuvent décider de futures rééditions, tandis que les détenteurs de droits d'auteur touchent des dividendes sur la diffusion d'un titre à la radio ou en streaming, sur des ventes d'albums ou sur l'utilisation dans la publicité et les films.

## Bouillon de culture

### Littérature

Le Lycée qualifiant Fkih Daoud à M'diq a accueilli, ce weekend, dans le cadre des activités du Club "défi de la lecture et la créativité", l'écrivain Abdeljalil El Ouazzani Touhami, qui a présenté un aperçu de son expérience créative, qui contribuera à développer les capacités créatives des jeunes et à les encourager à lire et à être créatifs.

Le romancier a également mis l'accent sur les étapes les plus importantes de son parcours littéraire, notamment en ce qui concerne son expérience liée au roman "Une femme à l'ombre", qui a remporté le prix arabe "Katara", au titre de l'année 2015.

A cette occasion, les élèves présents ont posé des questions sur la manière de choisir une bonne œuvre littéraire, et le type de livres à lire, dans le cadre du concours "Défi de la lecture arabe".

Par ailleurs, le club "La touche humaine" à Bni Boufrah (province d'Al Hoceïma) a organisé, récemment, la première édition de la semaine culturelle de la langue française, sous le slogan "Avoir une autre langue, c'est posséder une deuxième âme", et ce dans le cadre des activités de la vie culturelle et éducative programmées dans le sillage du projet d'établissement intégré (PEI).

Cette manifestation culturelle, qui s'inscrit également dans le cadre de la mise en oeuvre du programme pédagogique annuel visant à soutenir et renforcer la maîtrise des langues étrangères chez les élèves, vise à développer les capacités des élèves et à renforcer leurs connaissances linguistiques.

### Cinéma

Le lycée qualifiant Al Khawarizmi à Tanger a organisé, récemment, une activité éducative encadrée par le Club du cinéma et l'image.

Lors de cet événement culturel, deux films produits par le Ciné-Club, qui traitent des questions éducatives sur la réalité des jeunes et leurs aspirations, ainsi que les mutations de la société, ont été projetés au lycée.

Des performances artistiques et animations folkloriques ont été présentées à cette occasion, afin de mettre en exergue les traditions locales et les créations de l'artisanat.

# Netflix diffuse un documentaire sur Neymar



L'avant-première de la série documentaire "Neymar, le chaos parfait", produite par Netflix, a attiré

des centaines de milliers de spectateurs lors de la diffusion en direct du premier épisode sur la plateforme Twitch au Brésil

lundi soir.

Le premier épisode où le numéro 10 brésilien "ouvre" sa vie au public, selon ses propres mots, a été diffusé en avant-première sur la chaîne Twitch du journaliste sportif Casimiro Miguel, qui compte 1,6 million d'abonnés, et a atteint 530.000 spectateurs simultanés.

La production, très attendue, est déclinée en trois parties et se penche sur la carrière de footballeur et la vie personnelle de Neymar, 29 ans.

L'histoire retrace ses débuts dans le football au sein d'une famille modeste de l'Etat de Sao Paulo et ses premières victoires à Santos, jusqu'à sa célébrité en Europe, où il a brillé pour le FC Barcelone à partir de 2013 et pour le Paris Saint-Germain à partir de 2017.

Neymar, figure controversée à l'intérieur et à l'extérieur du terrain, où il a fait l'objet d'allégations d'abus sexuels par plusieurs femmes, est tout autant détesté que vénéré par les fans de football.

La série retrace les nombreuses critiques auxquelles l'attaquant a été

confronté durant sa carrière. "Je suis beaucoup plus critiqué que ce que je mérite et parfois c'est difficile.

Pour la famille et le cercle proche, (je suis) le Batman de leur vie, et pour ceux qui ne (me) connaissent pas bien, je suis le Joker", dit-il. "J'ai confiance en moi, point final", ajoute-t-il. Sa vie de père de Davi, 10 ans, est également montrée à l'écran. Tout comme sa relation avec son père, de qui il a hérité le nom et qui est le gardien de son image.

Dans un extrait, le père de Neymar déclare que son fils a encore "sept ou huit" années devant lui avant de terminer sa carrière. Ses coéquipiers actuels Lionel Messi et Kylian Mbappé figurent aussi dans la série, ainsi que d'autres stars telles que Thiago Silva, Dani Alves et l'Anglais David Beckham.

Par ailleurs, les résultats financiers de Netflix montrent que la plateforme continue d'engranger de nouveaux abonnés, mais de manière exponentielle. Après un cru 2020 exceptionnel, l'année 2021 marque un ralentissement de la croissance.

## Portrait

# Saad Hariri

## *L'homme politique à la carrière troublée*



L'ancien Premier ministre libanais Saad Hariri, qui a annoncé lundi son retrait de la vie politique à quelques mois d'élections cruciales, est un homme d'affaires qui a fait son entrée en politique en 2005 après l'assassinat de son père, le milliardaire Rafic Hariri.

L'annonce de Saad Hariri, qui a dirigé trois gouvernements, marque un tournant majeur dans sa carrière troublée après une série de revers financiers et politiques au cours des dernières années.

Le quinquagénaire a pu consolider



Le souci du compromis a guidé tous mes pas, m'a fait perdre ma fortune personnelle, ainsi que certains amis à l'étranger et beaucoup d'alliés

son leadership au sein de la communauté sunnite après avoir été propulsé sur la scène politique à la suite de l'assassinat de son père, également ancien Premier ministre.

L'assassinat de Rafic Hariri, qui plongea le pays dans la tourmente, avait poussé des milliers de Libanais à manifester pour réclamer un départ de l'armée syrienne, présente depuis 29 ans.

Après le départ de l'armée syrienne, le courant hostile à Damas, emmené par Saad Hariri, avait raflé les législatives de 2005 et de 2009.

Depuis son accession au pouvoir, M. Hariri a adhéré aux slogans de "modération" et de "maintien de la paix civile", mais s'est forgé peu à peu une réputation d'homme de compromis.

"Il ne fait aucun doute que pour éviter une guerre civile, j'ai dû faire des compromis", a-t-il déclaré lundi lors d'un bref discours à Beyrouth pour annoncer son retrait de la vie politique.

"Ce souci a guidé tous mes pas, m'a fait perdre ma fortune personnelle, ainsi que certains amis à l'étranger et beaucoup d'alliés", a-t-il encore dit, les larmes aux yeux.

L'Arabie saoudite, où il a passé une grande partie de sa vie et où son père avait fait fortune, était autrefois son principal allié régional, avant que leurs relations ne se détériorent ces dernières années, Ryad estimant qu'il

était trop complaisant envers le puissant mouvement chiite pro-iranien Hezbollah.

Dans un système confessionnel où le Premier ministre doit être sunnite, il est contraint depuis des années de composer avec le Hezbollah.

Sa relation avec le mouvement chiite connaît des hauts et des bas; il n'a jamais réussi à limiter l'influence de la seule faction libanaise à avoir gardé ses armes après la guerre civile (1975-1990).

Il continue toutefois de bénéficier du soutien que Paris réserve de longue date au clan Hariri, depuis l'époque de son père et du président français Jacques Chirac.

Le bloc parlementaire de Saad Hariri a perdu un tiers de ses sièges lors des dernières législatives, en 2018 et son troisième gouvernement a été épuisé par les divisions avec l'influence croissante du Hezbollah.

Le 29 octobre 2019, il annonce sa démission après un soulèvement populaire inédit qui battait alors son plein contre une classe politique jugée corrompue et incompétente et accusée d'avoir mené le Liban à sa perte.

Un an après, il est à nouveau nommé pour former un gouvernement, mais il ne réussit pas à aller au bout de sa mission du fait du ressentiment populaire et des divisions politiques.

Cheveux gominés plaqués en arrière et barbe clairsemée, Saad Hariri

troque parfois ses costumes aux couleurs sombres pour une tenue de sport, comme quand il participe au marathon de Beyrouth.

A la tête du géant de la construction Saudi Oger –aujourd'hui criblé de dettes–, il est accusé d'avoir licencié ou cessé de payer des milliers d'employés: la baisse des cours du pétrole, principale recette de l'Arabie saoudite, a drastiquement réduit les grands projets de construction dans le royaume.

Il a annoncé fin 2019 la suspension de la chaîne Future TV, plus d'un quart de siècle après sa création par sa famille.

En novembre 2017, il s'était retrouvé au cœur d'un feuilleton rocambolesque avec une démission choc de son poste de chef du gouvernement annoncée depuis l'Arabie saoudite.

Il avait alors dénoncé la "mainmise" du Hezbollah et de l'Iran sur le Liban. Mais la classe politique à Beyrouth avait accusé Ryad de le retenir en otage et il avait dû compter sur une intervention de la France pour le sortir de ce guépier.

Lundi, il a de nouveau évoqué "l'influence iranienne" sur le pays, le "désordre sur la scène internationale" et les "divisions internes" pour justifier sa décision.

Détenteur de la nationalité saoudienne, M. Hariri est licencié en économie de l'université américaine de Georgetown. Il a trois enfants avec son épouse syrienne Lara Bachir Azm.

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :01/2022**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautions Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
01/2022	L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ARROSAGE ET D'ENTRETIEN DU JARDIN TOUAGHIL ET JARDIN TAYERT ALOULYA A LA VILLE DE GUELMIM	8 000,00	21/02/2022 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : ( 525 657.60 dh )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marches de la Commune de Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°500/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :02/2022**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautions Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
02/2022	EXECUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SECURITE ET DE SURVEILLANCE DU JARDIN TOUAGHIL A LA COMMUNE DE GUELMIM	7 000,00	21/02/2022 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : ( 471 016.44 dh )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marches de la Commune de Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°501/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :04/2022**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautions Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
04/2022	ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX RELEVANT DE LA COMMUNE DE GUELMIM	5 000,00	22/02/2022 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : ( 344 386.94 dh )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marches de la Commune de Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°503/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :03/2022**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautions Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
03/2022	EXECUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SECURITE ET SURVEILLANCE DU JARDIN TAYERT ALOULYA, ESPACE ASSOCIATIF ET LA MEDIATHEQUE A LA COMMUNE DE GUELMIM	7 000,00	22/02/2022 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : ( 471 016.44 dh )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marches de la Commune de Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°502/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 RÉGION DE CASABLANCA SETTAT  
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
 CERCLE DE SIDI BENNOUR  
 CAIDAT DE BOUHAME  
 COMMUNE DE LAATATRA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES  
**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**Avis d'organisation d'examen d'aptitude professionnelle  
 ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ème</sup> Grade - Echelle 07 - au titre de l'année 2022.**

Le 03/03/2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Laatatra, à l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> grade - Echelle 07 – au titre de l'année 2022. Le nombre de postes est déterminé à la limite de 13% de l'ensemble des postes de même grade - (01) un seul poste.

Cet examen est ouvert aux adjoints techniques de 3<sup>ème</sup> grade (Echelle 06) relevant du budget de la commune de Laatatra, ayant au moins six (06) ans du service effectif en cette qualité jusqu'au 03/03/2022.

Les demandes de candidature doivent être déposées au service des ressources humaines de la commune de Laatatra pendant les horaires de travail au plus tard le 21/02/2022.

Les épreuves objet d'examen seront comme indiqué aux tableaux ci-après :

**L'épreuve écrite :**

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrite générale se rapportant au secteur concerné (Secteur des collectivités territoriales).	02 heures	02
Epreuve écrite particulière se rapportant aux fonctions et tâches exercées par les fonctionnaires appartenant au grade objet d'examen ou aux attributions de l'administration concernée (La commune).	03 heures	03

**L'épreuve orale :**

Epreuve	Durée	Coefficient
Entretien avec le jury sur les épreuves écrites le cas échéant, les tâches et la spécialité du candidat et ses aptitudes à exercer les fonctions et tâches liées au grade objet d'examen.	Entre 15 et 30 minutes	03

N°504/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 RÉGION DE CASABLANCA SETTAT  
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
 CERCLE DE SIDI BENNOUR  
 CAIDAT DE BOUHAME  
 COMMUNE DE LAATATRA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES  
**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**Avis d'organisation d'examen d'aptitude professionnelle  
 ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>ème</sup> Grade - Echelle 07 - au titre de l'année 2022.**

Le 24/02/2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Laatatra, à l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> grade - Echelle 07 – au titre de l'année 2022. Le nombre de postes est déterminé à la limite de 13% de l'ensemble des postes de même grade - (01) un seul poste.

Cet examen est ouvert aux adjoints administratifs de 3<sup>ème</sup> grade (Echelle 06) relevant du budget de la commune de Laatatra, ayant au moins six (06) ans du service effectif en cette qualité jusqu'au 24/02/2022.

Les demandes de candidature doivent être déposées au service des ressources humaines de la commune de Laatatra pendant les horaires de travail au plus tard le 14/02/2022.

Les épreuves objet d'examen seront comme indiqué aux tableaux ci-après :

**L'épreuve écrite :**

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrite générale se rapportant au secteur concerné (Secteur des collectivités territoriales).	03 heures	02
Epreuve écrite particulière se rapportant aux fonctions et tâches exercées par les fonctionnaires appartenant au grade objet d'examen ou aux attributions de l'administration concernée (La commune).	03 heures	03

**L'épreuve orale :**

Epreuve	Durée	Coefficient
Entretien avec le jury sur les épreuves écrites le cas échéant, les tâches et la spécialité du candidat et ses aptitudes à exercer les fonctions et tâches liées au grade objet d'examen.	Entre 15 et 30 minutes	03

N°505/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE SIDI IFNI  
 CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 SUR OFFRES DE PRIX  
 N° 02/2022/ BP**

Le 21 Février 2022 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : TRAVAUX D'INSTALLATION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA VILLE DE SIDI IFNI - LOT 1 : QUARTIER AL MOUHIT 1<sup>er</sup> TRANCHE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.440.880 Dhs 00 Cts (Trois million Quatre cent Quarante mille Huit cent Quatre Vingt Dhs et 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons et documents techniques demandés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service de marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni avant le 18 février à 16 Heures (heure limite pour le dépôt des échantillons et documents techniques).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J (Electricité)	2	J4 (Travaux d'éclairage public)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°519/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE SIDI IFNI  
 CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 SUR OFFRES DE PRIX  
 N° 03/2022/ BP**

Le 21 février 2022 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux D'installation De Réseau D'éclairage Public à La Ville De Sidi Ifni /Lot 2 :

- Ø Quartier Al Fateh
- Ø Quartier Al Mouhit 2eme Tranche

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.362.120,00 Dhs (Quatre Million Trois Cent Soixante Deux Mille Cent Vingt Dhs et 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons et documents techniques demandés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service de marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni avant le 18 février à 16 Heures (heure limite pour le dépôt des échantillons et documents techniques).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J (Electricité)	2	J4 (Travaux d'éclairage public)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°520/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préalimentaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04/AREF/2022**

Le 21/02/2022 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Achat de fournitures de bureau, de reprographie et informatiques au profit du centre régional des examens de l'AREF M-S en lot unique.

lot	Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Unique	l'Achat de fournitures de bureau, de reprographie et informatiques au profit du centre régional des examens de l'AREF M-S en lot unique.	17 000,00 Dhs (Dix-sept mille dhs)	808 836,00 Dhs (Huit cent huit mille huit cent trente-six Dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ♦ Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 – 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

✓ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 18/02/2022 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt).

**N°521/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 01/2022**

Le 17 février 2022 à 11 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Étalage de sable de la plage de Martil-Préfecture de M-diq-Fnideq.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **(20 000,00 DH) Vingt mille dirham**  
L'estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est : **(960 000,00 DH) Neuf cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
B : Travaux routier et voirie urbaine	B.1 : Travaux de terrassement routiers courants	5

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

**N°522/PA**

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

**Objet : Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2107 du Pk 20+000 au Pk 26+166 -Province de Rhamna-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2022**  
**OUVERTURE DES PLS LE 02/03/2022**

Le 02/03/2022 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2107 du Pk 20+000 au Pk 26+166 -Province de Rhamna-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre-vingt et onze mille cinq cent dirhams (91 500,00dh).**  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six millions cent trois mille soixante-dix-neuf dirhams cinquante-deux Centimes (6 103 079,52 TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

**N°523/PA**

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préalimentaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION FES-MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2022/FDR/DMY**  
**\* SEANCE PUBLIQUE \***

Le **Mardi 22 Février 2022 à 11 H**, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour **les études géotechniques et contrôle de qualité des travaux de construction** de 3 écoles primaires, de 3 lycées collégiaux et d'un lycée qualifiant, relevant de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub, en 2 lots :

**Lot n° 1 : Etudes géotechniques et contrôle de qualité des travaux de :**

- ✓ Construction de l'école Khadija Bintou Khoualid au centre Ras El Mae,
- ✓ Construction de l'école Belle Vue au centre Ain Chkef,
- ✓ Construction de l'école Moussa Ibn Noussair au centre Ras El Mae,
- ✓ Construction du collège Mohammed Hassan Ouazzani au centre Ras El Mae.

**Lot n° 2 : Etudes géotechniques et contrôle de qualité des travaux de :**

- ✓ Construction du collège Mokhtar Soussi à la commune Sebba Rouadi,
- ✓ Construction d'un collège au lotissement Kortoba à la commune Ain Kansara,
- ✓ Construction d'un lycée au centre Ain Kansara.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

**Lot 1 : Douze mille cinq cent (12.500,00) dirhams.**  
**Lot 2 : Dix mille (10.000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts TTC des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Lot 1 : Quatre cent quatre vingt quinze mille dirhams (495.000,00 dhs)**  
**Lot 2 : Quatre cent cinq mille dirhams (405.000,00 dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de cette Direction ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de cette Direction ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer électroniquement au portail marocain des marchés publics.

**Les concurrents installés au Maroc** doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

N° du lot	Activités	Qualifications exigées	Catégorie
1	Etudes géotechniques	EG.1	2
	Contrôle Qualité	CQ.1	3
2	Etudes géotechniques	EG.1	2
	Contrôle Qualité	CQ.1	3

**Les concurrents non installés au Maroc** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

**N°524/PA**

« EKO BOOTCAMP »  
S.A.R.L AU  
SOCIÉTÉ  
A RESPONSABILITE  
LIMITÉE A ASSOCIÉ  
UNIQUE AU CAPITAL  
DE 100.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Angle  
rue Ahmed El Kadmiri  
et rue Sully Prudhomme  
et rue JabalHabrii,  
immeuble B N°01  
MAARIF  
CASABLANCA  
CONSTITUTION  
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date, à Ca-  
sablanca, du 17/01/2022,  
il a été formé une société à  
responsabilité limitée à as-  
socié unique dont les car-  
actéristiques sont les  
suivantes :

DENOMINATION:  
« EKO BOOTCAMP »  
S.A.R.L AU

OBJET : La société a pour  
objet, tant au Maroc qu'à  
l'étranger :

- La gestion et l'exploita-  
tion d'un centre de bien  
être : Sport, Fitness, Coff-  
fure, SPA... ;
- L'exploitation de fran-  
chise ou de réseau de fran-  
chises ;
- La vente de vêtements et  
autres équipements ;
- L'activité de préparation  
et de vente de produits re-  
latifs à la nutrition et à la  
restauration, ... ;

Et généralement, toutes  
opérations de quelque  
nature qu'elle soit, se rat-  
tachant directement ou  
indirectement à l'objet so-  
cial ou à tous objets simi-  
laires, connexes,  
complémentaires ou sus-  
ceptibles d'en faciliter la  
réalisation, l'extension ou  
le développement ;  
SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à  
Angle rue Ahmed El Kad-  
miri et rue Sully Pru-  
dhomme et rue  
JabalHabrii, immeuble B  
N°01 MAARIF CASA-  
BLANCA

CAPITAL SOCIAL :

L'associé effectuent l'ap-  
port en numéraire, à sa-  
voir :

- Monsieur Yassine BEN-  
JELLOUN 100.000,00  
DHS  
la somme de Cent mille di-  
rhams  
DUREE : 99 années à  
compter du jour de l'im-  
matriculation au Registre  
du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1  
janvier au 31 décembre de  
chaque année.

GERANCE :

-Monsieur Yassine BEN-  
JELLOUN  
La société sera engagée  
par la signature du gé-  
rant.

BENEFICES : Les pro-  
duits nets de la société  
constitués par l'inventaire  
annuel après prélève-  
ments légaux et statu-  
taires sont attribués aux  
associés.

DEPOT ET IMMATRI-  
CULATION AU RC : Le  
dépôt a été effectué au-  
près du Greffe du Tribu-  
nal de Commerce de  
C a s a b l a n c a  
le 17/01/2022 sous le  
n°808455.

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION  
Légérant

N° 526/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
ET DE FORMATION  
FES-MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
MOULAY YACOUB  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N°  
01/2022/FDR/DMY  
\* SEANCE PUBLIQUE \*

Le Mardi 22 Février 2022 à  
10 H, il sera procédé, dans  
les bureaux du siège de la  
Direction Provinciale à  
Moulay Yacoub relevant  
de l'Académie Régionale  
d'Éducation et de Forma-  
tion de la région FES  
MEKNES à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert sur offres  
de prix, pour les études to-  
pographiques relatives  
aux terrains réservés aux  
projets de construction de  
3 écoles primaires, de 3 lyc-  
cées collégiales, et d'un  
lycée qualifiant, relevant  
à la Direction Provinciale  
à Moulay Yacoub, en lot  
unique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
Service des Affaires Admi-  
nistratives et Financières,  
des Constructions, de  
l'Équipement et du Patri-  
moine à la Direction Pro-  
vinciale à Moulay Yacoub,  
il peut également être té-  
léchargé à partir du portail  
des marchés publics  
(www.marchespublics.gov  
.ma).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : Deux mille cinq cent  
(2.500,00) dirhams.

L'estimation des coûts  
TTC des prestations éta-  
blies par le maître d'ou-  
vrage est fixée à la somme  
de :

Quatre vingt quatre mille  
dirhams (84 000,00 DH).  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29 et 31 du décret  
n° 2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, leurs plis au  
bureau d'ordre de cette Di-  
rection ;  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre de cette  
Direction ;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;  
- Soit déposer électroni-  
quement au portail maro-  
cain des marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 7 du règle-  
ment de consultation.

N° 527/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والابتدائي  
CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF  
DU PROGRAMME PREVISIONNEL APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N° 9520 DU 20/01/2021

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB  
Année budgétaire : 2022  
Conformément à l'article 14 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics, Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2022 est le suivant :

FOURNITURES							
Type de Fournitures	Objet des fournitures	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux PME - TC + Coopérative + Auto-Entrepreneur
Matières Et De Fournitures D'alimentation	A L'approvisionnement des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en « Denrées Alimentaires ».	Se déterminera ultérieurement	Cantines Scolaires de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Poulets et Œufs ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Légumes et Fruits ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Viande ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Pain ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Epicerie et Féculents ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Gaz De Cuisson	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures de gaz « Gaz de Cuisson ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Restauration	LA RESTAURATION DES ELEVES BENEFICIAIRES DES INTERNATS ET CANTINES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF FES-MEKNES A MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Restauration	RESTAURATION DE DIVERS PERSONNELS BENEFICIANT DE LA FORMATION CONTINUE DP MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matières, Fournitures D'enseignement Et Pièces De Rechange	Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires et classes du préscolaire et éducation inclusive relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Fournitures De Bureau, De Reprographiques, Informatiques Et Audio-Visuelles	Achat de Fournitures de bureau, de reprographie, informatiques pour les établissements scolaires et les services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Fournitures D'entretien Et De Désinfection	Achat de Fournitures d'entretien et de désinfection pour les établissements scolaires et les services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matières Et Fournitures D'hygiène Et De Santé	Achat de matières et fournitures d'hygiène et de santé pour les établissements scolaires et les services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Frais De Distributions Des Prix	Achat des Prix pour les élèves excellents aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Impression Et Reproduction Des Textes	Impression et reproduction des documents administratifs pour la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matériaux de construction, fournitures électriques,	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour le compte de la direction provinciale MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI

SERVICES							
Type de Services	Objet des Services	Lieu d'Exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes	
Gardiennage	Surveillance et Gardiennage des établissements scolaires et les services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62		
Nettoyage	Entretien et Nettoyage des établissements scolaires et les services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratives relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62		
Préparation des Repas	Préparation des repas collectifs pour les élèves des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	JUIN	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI	

EQUIPEMENT							
Type d'Équipement	Objet	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Matériel Informatique Et Logiciels	Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matériels Didactiques	Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Se déterminera ultérieurement	Établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Mobiliers Enseignement	Achat de Mobilier d'enseignement d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Se déterminera ultérieurement	Établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Mobilier De Bureau	Acquisition de mobilier de bureau d'enseignement pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI

Matériel De Bureau	Acquisition de matériel de bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Panneaux Scolaires	Fourniture, installation et mise en service des systèmes scolaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire au niveau des Etablissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yacoub	Se déterminera ultérieurement	Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Gerflex	Fourniture et pose de gerflex dans des salles de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de My Yacoub	Se déterminera ultérieurement	Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	AVRIL	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	

**ETUDES**

Type des travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Etudes	Etudes topographiques des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
	Etudes techniques et suivi des Travaux d'extension et d'aménagement des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril		OUI
	Etudes géotechniques et suivi des Travaux d'extension et d'aménagement des établissements scolaires et service administratif	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril		OUI
	Contrôle technique et suivi des Travaux d'extension des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril		OUI
	Etude architecturale et suivi des Travaux d'extension et de remplacement et d'aménagement des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril Juin- Juillet		
	Etudes topographiques des établissements scolaires BUDGET FDR	Différentes communes	A.O.O	Février		
	Etudes techniques et suivi des Travaux de construction des établissements scolaires BUDGET FDR	Différentes communes	A.O.O	Juillet		
	Etudes géotechniques et suivi des Travaux de construction des établissements scolaires BUDGET FDR	Différentes communes	A.O.O	Février		
	Contrôle technique et suivi des Travaux de construction des établissements scolaires BUDGET FDR	Différentes communes	A.O.O	Juillet		
	Etude architecturale et suivi des Travaux de construction des établissements scolaires BUDGET FDR	Différentes communes	A.O.O	Juin		

**TRAVAUX**

Travaux	Travaux de construction 3 salles préscolaire	Différentes communes	A.O.O	Octobre	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
	Travaux d'extension de 9 unités scolaires (2 administrations et 12 salles de classe)	Différentes communes	A.O.O	Juin		
	Travaux de construction Administration Ouled Hlal	Commune sebaa rouadi	A.O.O	Juillet		OUI
	Travaux de construction centre d'orientation collégé Anoual	Commune ain kassara	A.O.O	Avril		OUI
	Travaux de création des accessibilités pour PMR à 8 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Mai		
	Travaux de branchement eau et électricité à 8 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Mai		OUI
	Travaux de qualification à 25 unités scolaires	Différentes communes	A.O.O	Mai		OUI
	Travaux d'aménagement de 2 lycées collégiés	Différentes communes	A.O.O	Mai		
	Travaux d'aménagement de 2 lycées qualifiants	Différentes communes	A.O.O	Mai		
	Travaux d'aménagement de l'internet du collège Sebou	Commune sidi daoud	A.O.O	Avril		
	Travaux de remplacement de 52 salles en préfabriqués	Différentes communes	A.O.O	Mars		
	Travaux de remplacement de 8 salles en préfabriqués	Différentes communes	A.O.O	Juillet		OUI
	Travaux d'aménagement du terrain de sport collégé Ahmed Chaouki	Commune ain chkef	A.O.O	Juin		OUI
	Travaux de construction de 3 terrains de sports à 3 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Juin		OUI
	Travaux d'aménagement de 4 espaces d'orientation à 4 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Juin		OUI
	Travaux de démolition des espaces menaçant ruine à 8 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Juillet		OUI
	Travaux de construction d'un centre des ressources dans un établissement scolaire	Commune sebaa rouadi	A.O.O	Octobre		OUI
Travaux de branchement en eau potable, en électricité et au réseau des égouts et puits perdus des tabissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes	A.O.O	Mai	OUI		

N°525/PA

« CARPET HOME »  
SARL AU  
I- Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 31/12/2021 de la société «CARPET HOME» SARL.A.U, au capital du 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 46, BD ZERKTOUNI, 2EME ETAGE, APPT N°6 , il a décidé ce qui suit:

1-La dissolution anticipée de la société  
2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, 46, BD ZERKTOUNI, 2EME ETAGE, APPT N°6.  
3- La nomination de MR RACHID TAABAN en tant que liquidateur de la société.  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/01/2022 sous le N809287.  
LE LIQUIDATEUR  
N° 530/PA

Sté «KMH nature.» SARL AU CAPITAL DE 10 000,00 DHS SIEGE SOCIAL : RUE MED EL BEQAL IMM EL MASKOUNE APPT N°11 IERE ETAGE Marrakech.

AVIS DE DISSOLUTION  
Suivant procès verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/12/2021, enregistré à Marrakech le 08/12/2021, les associés approuvent et acceptent :  
• La dissolution anticipée de la dite société.  
• Nomination de M. LOULI HASSEN liquidateur de la dite société.  
• La désignation de l'adresse personnelle du gérant sis à 1407 El Azzouzia Marrakech comme siège de la liquidation.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 24/01/2022 sous le N° 862, RC N°78041.  
N° 531/PA

**Constitution**

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 17/11/2021 il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
-Dénomination : NJH BUILDING SARL

-Objet Social : Travaux de construction divers  
-Siège social: 4 RUE 18 2EME ETG N°2 AMAL SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
-Capital social : 100.000,00 dhs divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :  
Mr. KABAR NOURED-DINE: 50.000,00  
Mme JALILA WARID : 50.000,00  
En totalité : 100.000,00 dhs (Cent Mille Dirhams)  
-Durée : 99 ans.  
CO-GERANCE : Est confiée à Mr. KABAR NOURED-DINE et Mme JALILA WARID  
Pour une durée illimitée et aura seule la signature sociale en vers les tiers.  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/12/2021 sous le N° 805303.  
La société est immatriculée au RC au tribunal de commerce de Casablanca le 21/12/2021 sous le N° 526439.  
N° 532/PA

**\* POWER TRADING\***

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/12/2021, l'associé unique la Société à Responsabilité Limitée « POWER TRADING-SARLAU » au capital de 500.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, RESIDENCE EL MEHDI REZ-DE-CHAUSSEE APT N° 3 IMM 2 SIDI MOUMEN, décide :  
• Transfert le siège social de Casablanca, RESIDENCE EL MEHDI REZ-DE-CHAUSSEE APT N° 3 IMM 2 SIDI MOUMEN, à Casablanca, 120 BD GRANDE CEINTURE DERB EL WIFAK IMM LILYA II, 2EME ETAGE N°20 HAY MOHAMMADI, à compter du 01 DECEMBRE 2021.  
• Mise à jour des statuts.  
• Pouvoirs à donner  
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/01/2022 sous le n°809509.  
N° 533/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS MODIFICATIF**  
**APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 01/2022/BP**

Le Président du Conseil Provincial de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/2022/BP, paru au journal Libération numéro 9521 en date du 21 Janvier 2022 a été modifié selon les indications suivantes :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGEES
I	5	16, 14 et 17
J	4	J3

N°528/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA  
CAIDAT DE SIDI HAJJAJ  
COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI HAJJAJ

**AVIS DE DEPOT**

Le président de la commune territoriale de Sidi Hajjaj informe le public, que le projet du plan d'aménagement de la commune d'Ouled M'rah et sa zone périphérique n° AUS/02/2022 a été déposé au siège de la commune territoriale de Sidi Hajjaj, pour ouverture de l'enquête publique durant un délai d'un mois du 07/02/2022 au 08/03/2022.

Par ailleurs, les dossiers et registres des observations et remarques seront mis à la disposition du public au siège de la commune et pendant les horaires de travail.

N°529/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE  
 D'OUZZANE  
 CERCLE D'OUZZANE  
 CAIDAT DE BNI QOLLA  
 COMMUNE  
 DE BNI QOLLA  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N° : 01/2022

\* SEANCE PUBLIQUE \*  
 Le : 23/02/2022 à 11H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune de BniQolla à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif a :

NETTOYAGE, GARDIEN-  
 NAGE, SURVEILLANCE  
 ET SECURITE DES BATI-  
 MENTS ADMINISTRATIFS  
 ET LOCAUX DE  
 LACOMMUNE DE BNI  
 QOLLA PROVINCE  
 OUEZZANE

Le dossier d'appel d'offres-peut être retiré du service technique de la commune BniQolla, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Dhs dirhams (5000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Dix Sept Mille Quatre Cent Quarante Dhs00 Cts ( 217440,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune BniQolla.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service technique de la Commune BniQolla.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 535/PA

ROYAUME DU MAROC  
 OFFICE NATIONALE DE  
 L'ELECTRICITE ET DE  
 L'EAU POTABLE (ONEE)  
 BRANCHE EAU  
 Direction

Approvisionnement et  
 Marchés  
 Avis d'Appel d'offres  
 Ouvert N° :

8/DAM/CE/2022 à lot  
 unique Séance Publique  
 La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne

: Fourniture de spectromètre d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-OES).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à : 2.760.000,00 DH TTC et Maintenance : 1.200.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 27.600,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 24 Février 2022 à 11:00 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes sera fait en deux temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 536/PC

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Settat  
 Conseil Provincial de Settat

**PROGRAMME PREVISIONNEL**  
**Maître d'ouvrage : Conseil Provincial de Settat**  
**ANNEE BUDGETAIRE 2022**

Conformément à l'article 14 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que le Conseil Provincial de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

**Travaux**

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, coopératives, unions coopératives et l'auto-entrepreneur
Construction d'un parc auto au siège du conseil provincial de Settat	Construction	Siège Province de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Travaux de construction des murs de clôture des établissements Scolaires en milieu rural à la Province de Settat	Construction	Diverses communes des provinces de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Travaux d'alimentation en eau potable au niveau diverses communes relevant de la province de Settat - Province de Settat.	AEP	Diverses communes des provinces de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	100 %
Travaux de construction de réservoirs équipés pour l'alimentation en eau potable de certains douars des communes relevant de la province de Settat	AEP	Diverses communes de la province de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	100 %
Travaux de réalisation des forages d'exploitation au niveau diverses communes relevant de la province de Settat - Province de Settat.	AEP	Diverses communes des provinces de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	100 %
Travaux d'électrification 2ème catégorie de l'entrepôt de solidarité des personnes en situation précaire à la ville de Settat - Province de Settat.	Electrification	commune Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Travaux de réhabilitation de la voirie dégradée, dallage des trottoirs et chemins piétons dans les quartiers sous-équipés à la ville de Settat - Province de Settat	Voirie	commune Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Travaux d'aménagement des espaces verts à l'intérieur des quartiers de la ville de Settat - Province de Settat	Espace vert	commune Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Travaux de constructions des ouvrages d'art au niveau diverses communes relevant de la province de Settat - Province de Settat.	Ouvrages d'art	Diverses communes des provinces de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Travaux de construction d'un réservoir pour l'alimentation en eau potable à douar Oulad Hammou Benghalem à la commune Beni Khloug - province de Settat	AEP	commune Beni Khloug	A.O.O	1er semestre	SDE	

**FOURNITURES**

Type de fournitures	Objet de Fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, coopératives, unions coopératives et l'auto-entrepreneur
Matériel technique et informatique	Achat de matériel technique et informatique	Siège conseil Provincial de Settat	A.O.O	1er semestre	SB	
Mobilier de bureau	Acquisition de matériel et mobilier de bureau	Siège conseil Provincial de Settat	A.O.O	1er semestre	SB	

**SERVICES**

Type de services	Nature de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, coopératives, unions coopératives et l'auto-entrepreneur
Etudes Techniques relative à la réalisation du programme de développement de la province de Settat - Province de Settat	Etude	commune Ben Ahmed	A.O.O	1er semestre	SDE	
Etudes géotechniques et contrôle de qualité Travaux de construction de réservoirs équipés pour l'alimentation en eau potable de certains douars des communes relevant de la province de Settat	Etude	Diverses communes de la province de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	
Etudes techniques et suivi des travaux de construction de réservoirs équipés pour l'alimentation en eau potable de certains douars des communes relevant de la province de Settat	Etude	Diverses communes de la province de Settat	A.O.O	1er semestre	SDE	

N°534/PA

**Modification CASTINI SARL**  
Société de Casting et production audiovisuelle, et la distribution de films cinématographiques. Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 dirhams  
Siege social : Rue Soumaya Imm 82, 4ème étage n°16 quartier Palmier Casablanca

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03/01/2022, enregistré le 07/01/2022, de la société CASTINI, Société de Casting et production audiovisuelle, et la distribution de films cinématographiques qui a pour résolution :  
Modifier la signature sociale et bancaire en gageant soit M. El Mamoune Yassine ou Mme Riteb Fatima Zahra.  
De ce fait, l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 44 comme suit :  
- La société sera valablement engagée par la signature sociale et bancaire d'El Mamoune Yassine ou de Riteb Fatima Zahra.  
- Le dépôt a été effectué au registre de commerce de Casablanca en date du 19/01/2022 sous le n°808954 RC : 516783.

N° 517/PA

**HUILERIE AGARD (SARL) « HUILAG »**  
CESSION DES PARTS SOCIALES Suivant PV de l'AGE du 03 Novembre 2021 Monsieur MOHAMMED AHAMRI et Monsieur RAHOU AHAMRI associés de la société HUILERIE AGARD (SARL) « HUILAG » au capital sociale de 300.000,00dhs  
Siege sociale / Douar Ait Beni Yahya Km 19 Rte Principale AGHBALOU AKOURAR sefrou RC 807, Déclare la cession de la totalité des parts sociale (1500 parts) à MONSIEUR ABDELHAK EZZAHOUANI.  
Transformation de la forme juridique SARL à S.A.R.L.AU  
la démission de MONSIEUR RAHOU AHAMRI et la cession de la gérance de la société à MONSIEUR ABDELHAK EZZAHOUANI En qualité de gérant unique de la société pour une durée Indéterminée.

N° 538/PA

**« PARA BIO TEN »**  
Constitution  
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le13/01/2022, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DENOMINATION : « PARA BIO TEN » SARL AU  
OBJET SOCIAL : -Vente de produits parapharmaceutiques, paramédicaux et cosmétiques ;  
- Import-export.  
SIEGE SOCIAL: DERB MARRAKECH BLOC 10 N°28 BOULEVARD EL MAGHREB  
EL ARABI -MOHAMMEDIA.  
CAPITAL SOCIAL:

100.000,00 DHS divisé en 1000 parts  
Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.  
DUREE SOCIALE : 99 ans.  
GERANCE : La société sera gérée par Mme.Safia BOUKJIJ,de nationalité marocaine, née le 10/06/1989à TAMOROT CHEFCHAOUEN, titulaire de la C.I.N N° GM126377et demeurant à DIYAR AL YOUSSEF RDC IMM 2 APTT 2 BENI YAKHLEF - MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'existence de Mohammedia le24/01/2022 sous N° :146, RC N°:29695.

N° 539/PA

**NORTH AFRICA TELECOM GROUP SARL AU**  
Société à responsabilité limitée à associé unique  
Au capital de 300.000.00 Dirhams  
Siege social: 179 ANGLE BD DE LONDRES ET BD LA RESISTANCE QUARTIER MERS SULTAN-CASABLANCA R.C. : 444847  
AVIS DE MODIFICATION  
Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/12/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1. RATIFICATION DE CESSION DES PARTS SOCIALES :  
L'assemblée donne son approbation à la cession de 3000 parts sociales de MME FATIMA CHEDADI à MR ABDERRAHIM ENNAJI au prix forfaitaire de 10000.

2 : DEMISSION GERANT: Monsieur Kamal CHRAIBI est démissionnaire de ses fonctions de la gérance de la société NORTH AFRICA TELECOM GROUP à compter du 20/12/2021.

3. NOMINATION NOUVEAU GERANT : MR ABDERRAHIM ENNAJI est nommé "gérant unique" de la société NORTH AFRICA TELECOM GROUP à compter du 20/12/2021.  
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 29/12/2021 sous le numéro 806533

N° 540/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/FDR /2022**  
Le 22 Février 2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES TRANCHE 2 AU NIVEAU DE LA COMMUNE IMINOULAOUENE A LA PRO-

**VINCE D'OUARZAZATE**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>  
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15 000 .00 dhs (Quinze Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 661.178,88 dhs (Six Cent Soixante Et Un Mille Cent Soixante Dix Huit Dirhams, 88Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 541/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/FDR /2022**

Le 22 Février 2022 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES TRANCHE 2 AU NIVEAU DES COMMUNES TARMIGTE, SKOURA ET AIT ZINEBA LA PROVINCE D'OUARZAZATE  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25 000.00dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.070.211,12 dhs (Un Million Soixante Dix Mille Deux Cent Onze

Dirhams, 12Centimes).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 542/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01 /TDT /2022**  
Réservé aux PMEN, Coopératives ou unions de Coopératives et Auto-entrepreneur.

Le 22 Février 2022 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, au Bureau de président de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des places publiques au lotissement Centre à la Commune d'Ouarzazate.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la com-

mune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14.000,00Dh (Quatorze mille dirhams).  
L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 937.080,00Dh TTC (Neuf cent trente sept mille quatre vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N° 543/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02 /SDT /2022**  
Le 23 Février 2022 à Dix heures (10h), il sera procédé, dans le bureau de

Monsieur le Président de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Réalisation de la prestation de gardiennage et de sécurité au profit de la Commune d'Ouarzazate.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate, sis au Bd. Mohammed V Ouarzazate, Tél/Fax : 05.24.88.24.30.

Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DHS (Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 752.472,00 dhs (Sept cent cinquante deux mille quatre cent soixante douze dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune d'Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 544/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIAL DELEGATION PROVINCIALE DE NADOR \*\*\*\*\***

**Avis rectificatif relatif à l'appel d'offre ouvert N° 01/2022**

Il est porté à la connaissance des concurrents concernés par l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 01/2022, relatif aux **Travaux d'aménagement du laboratoire de santé publique à la Province de Nador** publié au journal : libération N° 9509 du 6 janvier 2022 a été rectifié comme suit :

- 1. Modification du règlement de consultation article 6 paragraphe B**  
**B-1 : Modification de la classe comme suit**

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	5

- B-2 : Suppression de la N.B**

- 2. Le dossier d'appel d'offre porte le N° 08/2021 au lieu du N° 01/2022**

- 3. Report de la date d'ouverture des plis prévu le 01 février 2022 au 08 février 2022 à 11h .**

Le reste est sans changement.

N°537/PA

# Sport



## Une qualification à l'arraché du Cameroun

Face à des Comores accablées par le sort, sans gardien de métier et à dix presque tout le match, le Cameroun a fini par se qualifier (2-1) pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations, lundi à Yaoundé.

Les "Lions indomptables" affronteront pour une place dans le dernier carré l'autre débutant de cette CAN, la Gambie, vainqueur de la Guinée (1-0), à Douala le 29 janvier, mais lundi soir le spectacle a été tronqué.

Les Comores ont résisté héroïquement, et même marqué sur un coup franc direct de Youssouf M'Changama (81e), pour aviver leurs regrets, avec un arrière-droit dans les buts et à dix contre onze dès la 7e minute.

Après l'exclusion de leur capitaine Nadjim Abdou, les "Coelacanthos" ont même voulu un instant quitter la pelouse. Le staff, faisant des X avec les bras en croix au-dessus de leurs têtes, semblaient vouloir jeter l'éponge, avant de se raviser.

L'exclusion a été décidée après consultation de la vidéo, Abdou intervient en retard sur la cheville de Nicolas Ngamaleu, mais le coup était cruel pour les Comoriens.

Ce rouge s'ajoutait à la colère de n'avoir pas obtenu de dérogation pour aligner le gardien Ali Ahamada, à nouveau négatif au Covid mais pas dans les délais.

Le deuxième gardien, Moyadh Ousseini, était positif, et Salim Ben



Boina blessé. Shaker Alhadhur, défenseur de métier titularisé dans les buts, a été courageux, mais il n'avait pas la détente d'un vrai gardien pour arrêter la frappe de Karl Toko-Ekambi (29e), la première cadrée du match pour les Lions Indomptables.

Trois minutes plus tard, André Onana a rappelé tout ce qu'un grand goal apporte, avec une double parade magnifique sur deux tirs successifs d'Ahmed Mogni et Youssouf M'Changama (32e).

Le gardien de l'Ajax, qui a commencé son match par une petite boulette sans conséquence sur un ballon facile (3e), a ensuite éccouré les Co-

moriens, avec un magnifique réflexe sur une frappe puissante de Ben El Fardou (79e).

Mais il ne pouvait rien sur le coup franc direct de M'Changama dans la lucarne, alors que Vincent Aboubakar avait déjà doublé la mise (71e).

Dans la cage d'en face, ses formateurs au FC Nantes ont de quoi être fiers d'Alhadhur, avec son numéro 3 fait en scotch bleu ciel sur le maillot emprunté à Ahamada.

Présent depuis 2014 et le début de l'aventure de cette équipe des Comores, le gardien d'un soir a réussi un superbe arrêt avec les pieds sur une puissante tête de Vincent Aboubakar

(48e), puis deux parades, pas très académiques mais diablement efficaces, face à "Abou" et Eric Choupo-Moting "Choupo" (54e).

Mais le capitaine du Cameroun a fini par tromper Alhadhur, sur une délicieuse passe verticale de Martin Hongla.

Voilà Aboubakar à 6 buts, à trois unités du record de la CAN, signé du Zaïrois (aujourd'hui de la RD Congo) Pierre Ndaye Mulamba en 1974.

La belle histoire des Comores ferme un chapitre, la grande histoire des Lions Indomptables poursuit son rêve d'en écrire un autre, glorieux.

## Les supporters comoriens déçus mais fiers

L'équipe nationale des Comores a été éliminée de la CAN en huitième de finale par le Cameroun 2-1 lundi soir à Yaoundé, la fin du conte de fée du petit archipel de l'océan Indien, mais l'épopée des "Coelacanthos" aura comblé leurs supporters.

Cette première participation à la compétition a suscité l'engouement de tout un peuple, fier des performances de sa sélection nationale. Malgré un dernier match d'emblée mal engagé, sans gardien de métier sur le terrain et réduits à dix après une exclusion dès la 7e minute, les supporters comoriens ont espéré timidement.

Sans doute moins de maillots verts que les autres soirs, moins de sourires aussi, il y avait pourtant du monde dans le centre de Moroni, la capitale, devant l'écran géant. Mais le cœur n'y était pas vraiment: un quart d'heure avant la fin du match, les supporters commençaient déjà à s'en aller, riant par là-même le but de Youssouf M'Changama à la 81e, sur un coup franc direct, redonnant un peu d'espoir aux Coelacanthos.



Au coup de sifflet final, Zainaba Chanfi reste figée. Elle garde les yeux rivés sur l'écran. "Même si on a perdu aujourd'hui, c'est comme si on avait gagné parce qu'ils nous auront tout fait et on n'a pas démerité", finit-elle par confier, sourire aux lèvres, à l'AFP.

Quelques mètres plus loin, Hachim Saïd Hassan, le président du club des supporters, s'empare. Le refus de la Confédération africaine de football (CAF) de qualifier pour ce 8e de finale Ali Ahamada, le seul gardien valide au sein du groupe, testé négatif au Covid lundi matin après un test positif samedi, ne passe pas.

"C'est la CAN de la honte, de la triche et des magouilles, fustige-t-il, la CAF nous sort des règlements à la dernière minute mais on sort de cette CAN avec la tête haute et on est fiers de nos joueurs."

Pas de fête à Moroni, la foule se disperse rapidement et le silence prend place dans les rues.

## L'aventure se poursuit pour la Gambie



Une fois de plus, la magie gambienne a opéré: les "Scorpions" ont poursuivi leur parcours surprenant en éliminant lundi la Guinée (1-0) à Bafoussam et accèdent aux quarts de finale de la CAN pour leur première participation.

Un but de Musa Barrow, le joueur le plus en vue de la rencon-

tre, a suffi au bonheur des hommes de Tom Saintfiet. Ce fut juste, mais qu'importe. Au terme d'un match toujours accroché, souvent cadencé, et achevé à dix contre dix, les "Scorpions" se sont accrochés à leur rêve.

Supérieurs dans la maîtrise collective et tactique du match, les Gambiens ont longtemps payé leur

maladresse ou leur précipitation pour marquer. Alors ils s'en sont remis à leur attaquant Musa Barrow, qui joue à Bologne (Serie A italienne).

Dès le début du match, les spectateurs du Stade de Kouekong, à Bafoussam, ont senti que c'est de lui que viendrait l'étincelle: il a d'abord envoyé un missile du pied gauche aux 25 mètres, en se retournant, trop axial pour tromper Aly Keita (13e), puis a accéléré, sans cesse, pour apporter le danger.

En seconde période, il a délivré son équipe en effectuant un superbe contrôle orienté vers le but pour éliminer son défenseur, suivi d'un plat du pied gauche.

Les "Scorpions" ont alors eu beaucoup de chance, en toute fin de match, quand deux frappes successives des Guinéens ont heurté le poteau, puis la barre transversale (90e+2).

Ces intentions offensives sont arrivées un peu tard pour le "Syli

national". L'absence de leur capitaine Naby Keita, "star" selon le sélectionneur Kaba Diawara, a fortement handicapé la Guinée.

Sans le milieu de Liverpool, elle a trop souvent manqué d'idée au milieu de terrain, se résignant à envoyer de longues passes à ses attaquants.

Au contraire, les "Scorpions" ont été récompensés pour leur rigueur stratégique, saluée après le coup de sifflet final par leur sélectionneur belge Tom Saintfiet: "Ce ne sont pas des individuels (individualités, NDLR) mais c'est une équipe qui joue ensemble, avec un rêve, avec une stratégie et chaque joueur est très discipliné et fait tout pour réussir ça."

L'aventure continue pour ce tout petit pays anglophone inséré au milieu du Sénégal, de 11.295 m<sup>2</sup> louvoyant autour du fleuve Gambie. Les Scorpions seront de retour samedi pour une place en demi-finale.



# En-Nesyri, un Lion de l'Atlas ménagé par le Maroc

Vahid Halilhodzic et le Maroc ont tout fait pour amener leur leader d'attaque Youssef En-Nesyri, de retour de blessure, au meilleur de sa forme pour le "money time" de la CAN, dès mardi en 8e contre le Malawi, à Yaoundé.

Reprise progressive pour En-Nesyri. Absent au premier match contre le Ghana (1-0), le buteur du Séville FC est entré pour les 25 dernières minutes contre les Comores (2-0), le temps de rater un penalty, mais a joué le match entier contre le Gabon (2-2).

"Youssef n'avait pas joué depuis trois, quatre mois, mais j'étais un peu obligé de le voir, c'est notre attaquant vedette", développe Vahid Halilhodzic pour justifier son choix de ne pas l'avoir remplacé au cours de Maroc-Gabon.

Et "quand il a raté un penalty, je ne pouvais rien lui reprocher, il se bat", ajoute "Coach Vahid", "persuadé qu'il va retrouver son meilleur niveau".

En ayant fait tourner son effectif d'un match à l'autre, le Bosnien estime qu'il est "gagnant sur beaucoup de plans, je tire beaucoup d'informations, je ménage des joueurs fatigués ou menacés d'un deuxième carton et j'implique tout le groupe".

Contre le Ghana, Halilhodzic

était même privé de ses trois titulaires en attaque, entre blessures et Covid, En-Nesyri, Rayan Mmaee et Ayoub El Kaabi.

"On n'avait pas d'attaquant mais on a monté un bon schéma tactique, ça montre aussi la force du groupe du Maroc", rappelle le gardien Yassine Bounou, dit Bono à Séville, où il côtoie En-Nesyri.

"Youssef revient de blessure, chaque jour il s'améliore", poursuit le portier, décrivant son coéquipier comme "un joueur plus mature, très important dans l'espace, dans la surface et dans son travail défensif."

"En-Nesyri, je sais de quoi il est capable, reprend Vahid, mais il n'avait pas joué depuis longtemps."

Le natif de Fès a connu un début de saison miné par les blessures. Il a commencé en trombe avec Seville, mais fin septembre, le grand avant-centre (1,89 m) a souffert d'une blessure musculaire aux ischio-jambiers de la jambe gauche lors du match contre l'Espanyol Barcelone, et a rechuté face à Lille en Ligue des champions, début novembre.

Mais En-Nesyri a réussi à se soigner à temps pour disputer la CAN. Après avoir disputé vingt minutes contre le Barça en Liga le 21 décembre, il a rejoint sa sélection dans les temps.

Meilleur buteur du Séville FC la



saison passée avec 24 buts (18 en Liga et 6 en Ligue des champions), En-Nesyri a manqué à Julien Lopetegui en cette première moitié de saison, malgré le bon rendement de son suppléant Rafa Mir.

Brillant avec Leganés depuis 2018, il avait rejoint Séville en janvier 2020.

Au Maroc, il est une star. Le gamin du Maghreb de Fès est passé par l'Académie Mohammed VI de

14 à 18 ans, sous l'autorité de Nasser Larguet, devenu depuis le patron de la formation de l'Olympique de Marseille.

Puis il a rejoint l'Espagne, Malaga 2015-2016, Leganés (2018-2020) et Séville, où il a remporté la Ligue Europa 2020.

Avec le Maroc, il a marqué des buts importants, comme celui contre l'Espagne (2-2) à la Coupe du monde, même si la qualification

en 8e a échappé aux "Lions de l'Atlas".

À la CAN, il a marqué contre le Bénin en 8e de finale en 2019, mais a ensuite manqué un tir au but décisif (1-1, 4-1 aux t.a.b.)...

Mais le Malawi lui réussit, En-Nesyri a signé un doublé en septembre 2018 (3-0) en qualifications pour la CAN-2019. Des "Flammes" pour parachever sa convalescence?

*Après les bourdes d'organisation, place au drame*

## 8 morts dans une bousculade devant un stade de la CAN



Une bousculade a fait huit morts et une cinquantaine de blessés lundi soir devant un stade de Yaoundé, avant un match de Coupe d'Afrique des nations entre le Cameroun et les Comores, selon les autorités.

"Huit décès sont enregistrés", dont celui d'un enfant, a indiqué le ministère dans un rapport que s'est procuré l'AFP. Un premier bilan fourni plus tôt par la télévision publique camerounaise faisait état d'une "demi-douzaine de morts et des dizaines de blessés".

Selon le ministère de la Santé, la bousculade s'est produite à l'entrée sud du stade d'Olembé à Yaoundé. Les victimes ont été "immédiatement

transportées" à bord d'ambulances mais "le trafic routier intense, a ralenti le transport", selon le rapport.

Un bébé aurait également été piétiné par la foule, toujours à l'extérieur du stade, au moment du contrôle du pass sanitaire, selon le ministère de la Santé.

Le nourrisson, "immédiatement extirpé et conduit à l'hôpital général de Yaoundé" se trouve dans un état "médicalement stable", a précisé le ministère.

Selon les autorités sanitaires, une cinquantaine de personnes ont été blessées, dont deux personnes poly-traumatisées et deux autres souffrant de traumatismes crâniens.

La CAF, qui organise la compéti-

tion phare du continent, a dépêché son secrétaire général "au chevet des victimes admises dans les hôpitaux de Yaoundé", selon un communiqué.

"La CAF enquête actuellement sur la situation afin d'obtenir plus de détails sur ces incidents", a poursuivi la Confédération.

Cette tragédie a eu lieu avant le match de huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, au cours duquel le Cameroun a battu les Comores 2-1.

Quelques minutes après le coup de sifflet final de la rencontre, il n'y avait plus de trace de la bousculade aux abords du stade, a constaté un journaliste de l'AFP.

La Confédération africaine de football (CAF) devait tenir mardi une "réunion de crise" avec le Comité d'organisation de la CAN, dédiée exclusivement aux questions de sécurité dans les stades, a déclaré à l'AFP une source proche de la CAF.

Le stade d'Olembé, d'une capacité de 60.000 places, a été spécialement construit pour la CAN. Pour éviter la propagation du coronavirus, une jauge de remplissage des stades à 60% avait été instaurée, augmentée à 80% quand jouent les Lions indomptables, les joueurs de l'équipe nationale du Cameroun.

Avant cet accident, des tragédies

similaires ont endeuillé le monde du football en Afrique ces dernières années. Ainsi, le 15 juillet 2017, huit personnes avaient été tuées et des centaines blessées dans un mouvement de foule au stade Demba Diop de Dakar, après des échauffourées entre supporters lors de la finale de la Coupe de la Ligue.

Le 11 avril 2001, 43 personnes étaient mortes quand des milliers de supporters sans billet avaient forcé l'entrée du stade Ellis Park, déjà plein à craquer, à Johannesburg en Afrique du Sud.

La même année, le 10 mai 2001, 126 personnes avaient péri à Accra au Ghana pendant des affrontements entre supporters. La police avait tiré des gaz lacrymogènes et les specta-

teurs, voulant s'enfuir, avaient trouvé les portes du stade fermées.

Le bilan le plus dramatique pour ce type de tragédie dans le monde avait été enregistré au stade Nacional de Lima en mai 1964, lorsqu'un but refusé lors du match qualificatif pour les jeux Olympiques opposant le Pérou à l'Argentine, avait provoqué une bagarre générale et un mouvement de foule dans les tribunes, faisant 320 morts et un millier de blessés.

Il s'agit par ailleurs du deuxième accident grave au Cameroun en moins d'une semaine. Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie d'origine accidentelle provoqué par des feux d'artifice avait tué au moins 16 personnes dans une discothèque d'un quartier huppé de Yaoundé.

### Le président camerounais demande l'ouverture d'une enquête

Le président camerounais Paul Biya a ordonné une enquête sur la bousculade qui a fait huit morts lundi soir à Yaoundé à l'entrée d'un stade accueillant le huitième de finale Cameroun-Comores.

Trente-huit personnes ont également été blessées dans le drame, dont sept grièvement, a détaillé dans un communiqué le ministre de la Communication René Emmanuel Sadi.

"Le chef de l'Etat a prescrit l'ouverture d'une enquête afin que toute la lumière soit faite sur cet incident tragique", poursuit le ministre dont le gouvernement "appelle une fois de plus" les Camerounais "au sens des responsabilités, à la discipline et au civisme de tous pour la réussite totale de cette grande fête sportive".

## Deux ans de Covid et d'école

### Elena, 9 ans, a pris du retard et perdu des copains

A neuf ans, Elena a déjà la nostalgie du temps des copains, et des maîtresses aussi. Loin des salles de classe, la petite mexicaine accumule du retard scolaire après deux ans de pandémie, comme des millions d'enfant à travers le monde.

“Jouer avec mes copines, m'asseoir avec elles, ça me manque beaucoup. La maîtresse me manque aussi beaucoup”, confesse Elenita comme l'appellent avec tendresse ses proches.

La petite élève de primaire, qui vit avec ses parents entre Mexico et Cuernavaca au sud de la capitale, avait repris le chemin de son école privée après les vacances de fin d'année le 10 janvier.

Sa joie a été de courte durée. L'éducation à distance est redevenue encore la norme pour quelques semaines face à la vague Omicron.

“Je me fais plus de petites copines et de petits copains quand je vais à l'école en présentiel”, regrette Elena, d'une voix douce et articulée, rencontrée chez elle à Mexico. Cette enfant d'une avocate et d'un agent commercial n'est pas des plus défavorisées mais elle doit surmonter des retards scolaires, qui pourraient représenter un à trois ans de pertes accumulées d'apprentissage, d'après une étude intitulée “Les effets potentiels de la pandémie de Covid-19 sur l'apprentissage”.

Mesuré au Mexique, ce retard est mondial. Au Brésil, les pertes d'apprentissage dans le secondaire serait d'un an, et de la moitié d'une année en Belgique, d'après cette étude publiée au Mexique en septembre par le Centre d'études Espinosa Yglesias (CEEY), qui s'intéresse aux questions de mobilité sociale.

“Plus de 100 millions d'enfants n'atteindront pas le niveau minimum de compétence en lecture en raison de la crise”, écrivait début 2021 l'Unesco, qui a célébré lundi 24 janvier la Journée mondiale de l'éducation.

“Quand je suis +en virtuel+, je prends du retard. Quand je reviens en présentiel, je m'arrête et je demande à la maîtresse: vous pouvez ré-écrire ce qui était au tableau?”, constate Elenita.

“Bien sûr qu'elle a du retard scolaire”, s'inquiète sa mère Elena Cabanas, 41 ans. “Moi, à neuf ans, je connaissais déjà par cœur les tables de multiplication”. Pas sa fille, qui a pris des cours de rattrapage en maths et en anglais.

Face aux difficultés financières, ses parents l'avaient inscrite dans une école publique gratuite au début de la pandémie. “Elle n'a eu que cinq classes virtuelles et elle n'a rien appris”, se désole sa mère, qui a fini par l'inscrire à nouveau dans un établissement privé, et décidé de lui faire redoubler la deuxième année de

primaire.

Dans son malheur, Elenita a de la chance. Ses parents, qui ont fait des études supérieures, peuvent l'aider à rattraper son retard.

Inversement, les parents moins formés auront du mal à “colmater les brèches” des retards scolaires de leurs enfants, souligne l'un des auteurs de l'enquête, Luis Monroy-Gómez-Franco.

La fillette, est aussi en meilleure position que les enfants qui ont complètement décroché.

Au total 5,2 millions d'élèves et d'étudiants entre 3 et 29 ans ont abandonné l'éducation de base et supérieure pendant l'année scolaire 2020-2021, à cause de la pandémie ou de difficultés économiques d'après l'Institut national de statistiques mexicain (INEGI).

Le Mexique a été l'un des pays les plus touchés par la fermeture des écoles publiques (17 mois au total).

Fin août 2021, 25 millions d'élèves de la maternelle au secondaire ont enfin retrouvé leurs classes. Mais début janvier, douze Etats fédérés sur 32 ont décidé de refermer les écoles.

Le gouvernement central plaide pour le maintien du présentiel. Au Mexique, à ce stade, “les écoles ne sont pas particulièrement des centres de contamination”, a estimé le patron de la



lutte anti-Covid, l'épidémiologiste Hugo López-Gatell.

Pendant la fermeture des écoles, le gouvernement du président de gauche Andrés Manuel López Obrador a mis en place un programme “J'apprends à la maison” diffusé à la télévision.

Les autorités semblent cependant ignorer “qu'il y a eu un problème” de retard éducatif “et c'est préoccupant”, d'après l'expert Luis Monroy-Gomez

Franco à l'origine de l'étude.

Le Mexique, dixième pays le plus peuplé au monde (126 millions d'habitants), a enregistré plus de 301.000 décès pour 4,4 millions de cas.

“Cette pandémie nous a changés mais nous devons continuer à nous soigner”, philosophe la petite Elena dans le cocon de sa chambre rose... qui reste encore aussi trop souvent l'antichambre de sa salle de classe.

## Recettes

### Baklawa rapide

#### Ingrédients :

- 500 gr d'amandes en poudre
- 2 c-à-s d'eau de fleurs d'oranger
- 1 c-à-c de cannelle en poudre ou demi verre à thé de beurre fondu
- 100 gr de sucre semoule
- 2 pâtes feuilletées du commerce.
- Pour le sirop :
- 250 gr de miel
- 4 c-à-s d'eau de fleur d'oranger.
- Des caissettes en papier.

#### Préparation:

Recette trouvée sur le livre Pâtisserie marocaine de Rachida AMHAOUICHE, Éditions Chaaroui 2005.

Cette baklawa est un peu moins bonne que



la classique mais si facile à faire !

Préchauffer le four à 180°.

Mettre une feuille de pâte feuilletée avec son papier au fond d'un moule ou d'un plat qui va au four. Enlever au couteau ou à la roulette à pizza la pâte qui remonte sur les bords pour ne garder que la pâte au fond du plat.

Mélanger dans un saladier les amandes en poudre, le sucre, le beurre, la cannelle et l'eau de fleur d'oranger. Verser sur la pâte et étaler sur une couche de même hauteur partout.

Mettre la deuxième pâte feuilletée par-dessus, sans la feuille de papier cuisson, aplatir un peu du plat de la main, découper la pâte qui remonte sur les bords.

Découper en carrés ou en losanges. Ne regardez pas trop ma photo, je suis très maladroit de mes mains et ma découpe est ratée.

Cuire au four jusqu'à ce que le dessus soit doré. Sortir du four et laisser refroidir un peu.

Pendant ce temps, mettre le miel et l'eau de fleur d'oranger dans une casserole, porter à ébullition. On peut faire un sirop de sucre mais c'est bien meilleur avec du miel.

Verser le sirop sur la baklawa en le répartissant bien partout. Laisser jusqu'au lendemain.

Ce gâteau se conserve très bien, il est parfait pour un buffet ou une fête. D'ailleurs, en Tunisie, on le prépare pour la fête de l'Aïd.

On peut avant cuisson poser sur chaque carré ou losange une amande mondée pour la décoration et le goût. Mais je préfère sans.

On peut aussi griller la poudre d'amande, ou mettre moitié amandes, moitié noisettes.

## Un tiers de la population mondiale n'a pas accès à une cuisine propre

Un tiers de la population mondiale, soit 2,6 milliards de personnes, n'a toujours pas accès à une cuisine propre, a déploré l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), signalant que l'utilisation de combustibles et de technologies inefficaces et polluants constitue un risque pour la santé et une cause majeure de maladies et de décès, en particulier pour les femmes et les enfants des pays à revenu faible ou intermédiaire.

«Respirer la fumée produite par la cuisson avec des combustibles polluants peut entraîner des maladies cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux, des cancers, des maladies pulmonaires chroniques et des pneumonies », a averti l'agence sanitaire de l'ONU dans un nouveau rapport publié cette semaine sur l'utilisation des différents types de combustibles pour la cuisson aux niveaux mondial, régional et national. Malheureusement, fait observer l'OMS, des millions de personnes continuent de mourir prématurément chaque année à cause de la pollution de l'air dans les foyers, produite par l'utilisation de fourneaux et d'appareils inefficaces associés à du bois, du charbon, du charbon de bois, du fumier, des déchets de récolte et du kérosène. L'accès aux combustibles et aux technologies propres pour la cuisson des aliments est inégalement réparti dans le monde.

De 2010 à 2019, le taux d'accès aux combustibles et technologies de cuisson propres n'a augmenté que d'environ 1% par an, selon l'Organisation, relevant qu'une grande partie de

cette augmentation est due à l'amélioration de l'accès à la cuisson propre dans les 5 pays à revenu faible et intermédiaire les plus peuplés - Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Pakistan ; le taux dans les autres pays à revenu faible et intermédiaire a peu évolué.

L'OMS vient de publier de nouvelles données dans son Observatoire de la santé mondiale, notamment des estimations mondiales, régionales et nationales détaillées des pourcentages et du nombre de personnes utilisant des combustibles polluants ou propres entre 1990 et 2020, en mettant l'accent sur six types de combustibles : l'électricité, les combustibles gazeux, le kérosène, la biomasse, le charbon de bois et le charbon. Les données sont également ventilées entre zones urbaines et rurales.

Les résultats montrent que le nombre de personnes utilisant principalement des combustibles polluants pour cuisiner a diminué, passant de plus de la moitié de la population mondiale en 1990 à 36% en 2020.

Alors que les combustibles de cuisson gazeux dominent dans les zones urbaines, les combustibles issus de la biomasse sont encore courants dans les populations rurales, souligne le rapport. La dépendance à l'égard de l'électricité pour la cuisson augmente dans les contextes urbains.

Selon les estimations actuelles, un tiers de la population mondiale continuera d'utiliser des combustibles polluants en 2030, la majorité résidant en Afrique subsaharienne.